Restauration de la Justice à l'Est de la RDC

REJUSCO

Rapport Annuel 2008

Table des matières

1 FICHE PROJET 3

2 CONTEXTE SECURITAIRE ET SITUATION POLITICO_MILITAIRE 5

3. SITUATION ACTUELLE & APERCU DES ACTIVITES 10

4. BILAN DES FINANCES 32

4.1. Aperçu des dépenses 32

4.2. Analyse du planning financier de 2008 37

5. SUIVI DES INDICATEURS 38

5.1. Évolution des indicateurs 40

6. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI 43

7. MESURES & RECOMMANDATIONS 45

8. NOUVEAU PLANNING 50

a. Planning des activités de l'année 2009 50

b. Planning financier de l'année 2009 66

9. AVIS DES CMCL DANS LES TROIS PROVINCES D'INTERVENTION DE REJUSCO ..... 70~~74~~

10. MARCHES PUBLICS (montants en €) ..... 73~~75~~

11. ORGANIGRAMME & STAFF ..... 77~~78~~

1 FICHE PROJET

RDC: PROGRAMME D'APPUI À LA RESTAURATION DE LA JUSTICE À L'EST DE LA RDC - REJUSCO

Financement	Union Européenne, DFID, Royaume de Belgique (DGCD), Royaume des Pays-Bas (DGIS) + SIDA éventuellement.
Exécution	Unité de Gestion du Programme REJUSCO
Partenaires	Ministère de la Justice - COFED
Localisation du projet	République Démocratique du Congo District de l'Ituri, Provinces du Nord et du Sud Kivu
Début du projet	Janvier 2007
Durée	36 mois, en fonction des conventions de financement
Budget	Devis programme UE : 6.400.000 €, Contrat de services UE : 1.500.000 €, DFID : 2.972.382 €, DGIS : 1.100.000 €, DGCD Belge : 3.700.000 €. Total : 15.672.382 €.

Contexte

La République démocratique du Congo, après une transition qui a permis l'organisation et la tenue d'élections démocratiques en 2006, se trouve aujourd'hui confrontée au défi énorme de restaurer son système judiciaire et de le rendre fiable, de rétablir la confiance des citoyens congolais dans la justice de leur pays, et de lutter contre la culture de l'impunité, spécialement dans l'est du Congo, où la désorganisation de l'armée, les guerres entre milices et la corruption de certains acteurs judiciaires ont permis à de nombreux criminels d'échapper à un procès qui, faute de moyens ou de volonté, n'a jamais pu se tenir.

Objectifs

Contribuer au renforcement des capacités juridictionnelles dans les provinces de l'Est de la RDC en vue de soutenir la restauration de l'Etat de droit ; lutter contre la criminalité ordinaire et la criminalité de guerre (notamment en matière de violences sexuelles) en mettant en place les outils garantissant un système judiciaire performant dans les provinces de l'Est du Congo tout en sensibilisant la population à ses droits.
Les principaux résultats attendus du programme sont :
Le déroulement de procès équitables;
Le renforcement du crédit de la justice dans la population ;

Le rapprochement de la justice vers le justiciable ;
L'amélioration du respect des droits de la femme et des mineurs.

Pour atteindre ces résultats globaux, trois volets d'activités sont identifiés : contribuer au renforcement des capacités fonctionnelles des lieux de justice et des prisons dans les provinces et district de l'Est du Congo;

Contribuer au renforcement du fonctionnement de la justice de manière à lutter contre l'impunité et à assurer des procès justes et équitables, tout en améliorant l'accès des citoyens à la justice ;

Accroître la confiance des populations des provinces de l'Est dans leur système judiciaire en protégeant les justiciables (monitoring des procès et des lieux de détention) et en sensibilisant les populations sur leurs droits et devoirs.
En 2009, un quatrième volet d'activités sera mis en œuvre, consacré au Genre et à la lutte contre les violences sexuelles (accompagnement judiciaire des victimes).

Etat d'avancement

La plupart des marchés publics des chantiers de construction sont finalisés (une dizaine de nouveaux tribunaux de paix sont construits en 2008-2009, ainsi que plusieurs prisons et palais de justice). Rejusco a fait tenir 27 audiences foraines depuis le début du programme. Une étude sur un système de paiement de primes à la performance pour le personnel judiciaire a été réalisée. Les cachots et les prisons reçoivent la visite régulière des ONG de monitoring. Des cliniques juridiques sont installées dans les zones les plus reculées. L'assistance judiciaire aux victimes est renforcée. Des émissions juridiques hebdomadaires sont programmées auprès de 26 radios communautaires couvrant tout l'est du Congo. Voir aussi le site internet www.rejusco.org.

Perspectives

Les constructions et rénovations des infrastructures, après plus de 40 ans de manque d'investissement dans le secteur de la justice en RDC, permettront au système judiciaire de se reprendre. L'introduction de nouvelles procédures, de mécanismes de suivi et de contrôle sera faite en partenariat avec les autorités congolaises. La durabilité de ces actions dépend de la volonté politique de réellement changer la gestion des biens publics en général, et la gestion du secteur de la justice en particulier.

Lorsque les lieux de justice et de détention auront été construits, il appartiendra aux autorités congolaises de recruter les magistrats et les greffiers pour faire fonctionner ces juridictions.

L'appui en fournitures et en budgets de fonctionnement devra recevoir un appui croissant de la part des budgets de l'état (fédéral et décentralisé) afin de préparer « l'après REJUSCO ».

Lors d'un Comité de Pilotage de REJUSCO, le Ministre de la Justice a confirmé son souhait d'accroître le leadership des autorités congolaises dans le suivi du programme. La même volonté d'implication se retrouve du côté des gouvernements provinciaux des Nord et Sud Kivu. Les autorités politiques et judiciaires formulent régulièrement la demande d'élargir géographiquement le programme et de l'amplifier à un niveau national.

2 CONTEXTE SECURITAIRE ET SITUATION POLITICO MILITAIRE

- Au Sud Kivu

La province du Sud Kivu a été marquée pour l'année 2008 par les événements suivants :

- La sensibilisation des groupes armés dans le cadre des accords de Goma sur la paix ;
- La récolte et les pillages la ferme pénitentiaire de Kabare par les éléments de la 14e Brigade cantonnés à coté de la prison ;
- Des grands mouvements des troupes Fardc se sont poursuivis au travers toute la province ;
- Les menaces de guerres des insurgés de Minembwe contre le programme Amani ainsi que le groupe Yakotumba;
- Dans la plaine de Ruzizi, au lendemain de la reprise de la guerre au Nord Kivu, les démobilisés ont pris d'assaut la route reliant Bukavu et Uvira au motif qu'ils n'avaient pas encore touché leur solde de départ pour entrer dans les rangs des FARDC ; la 10e Région militaire est intervenue pour ouvrir la route aux passants ;
- Il y a eu des rencontres et mouvements des chefs Maï Maï en différentes zones de la province ;
- L'administrateur d'Uvira a été attaqué par des hommes en armes sur la plaine de Ruzizi ;
- En novembre, il y a eu des rumeurs d'infiltration des éléments armés étrangers sur le long de la plaine de Ruzizi ainsi qu'au niveau de Mumosho ;
- Dans la ville de Bukavu, la recrudescence généralisée de l'insécurité, avec comme conséquence l'assassinat de différentes personnes, dont le cas malheureux du journaliste de Radio Okapi Didace Namujimbo.

- Au Nord Kivu

- L'année 2008 a été marquée par des perturbations dues aux conflits armés qui ont opposé les différents groupes armés : Mai-mai, CNDP, les FDLR et les Interahamwe ainsi que l'armée nationale (FARDC). Les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo, Lubéro et les alentours de la ville de Goma ont été profondément touchés par ces exactions. Cette situation a empêché les acteurs humanitaires du Nord Kivu d'exécuter leurs activités dans les zones concernées. Par ailleurs, dans les zones où l'accès a été possible, les activités entamées n'ont pas pu être achevées. C'est le cas de la réhabilitation de la prison de Nyongera où tous les matériaux de construction furent pillés ; le bâtiment en réhabilitation a été occupé par les militaires.

- Cette situation a nécessité des négociations directes et indirectes : la conférence de paix de Goma au mois de janvier 2008, les négociations de Nairobi au Kenya entre les délégués du Gouvernement de la RDC et ceux du mouvement politico-militaire du CNDP.

- Entre le 25 octobre et le 10 septembre 2008, les activités de REJUSCO ont été paralysées dans la ville de Goma. Alors que le chef-lieu de la province voyait les troupes du CNDP arriver à ses portes, le Nord Kivu a aussi vécu des actes de déstabilisation de la part des forces régulières. Cette situation a entravé sérieusement les activités de Rejusco dans la mesure où les détenus de la prison centrale de Goma se sont rebellés, situation qui a affecté tout le tissu social et économique de la ville et de sa périphérie.

- Ainsi, le 29 octobre 2008, la ville de Goma fut prise d'assaut par des éléments FARDC qui se sont livrés à des actes de pillage et de tuerie des civils suite à une tentative du CNDP d'occuper la ville.

- Outre le pillage des matériaux de construction de la prison de Nyongera, les récoltes de la ferme pénitentiaire ont été pillées et le reste faisait l'objet de convoitise de la part des rebelles qui en réclament le partage.

- La révolte des prisonniers à la prison centrale de Goma a provoqué d'importants dégâts, notamment au niveau des bâtiments administratifs qui ont été incendiés, et au niveau des toitures en tôle qui ont été endommagées par la présence de 400 détenus qui sont montés sur les toits. On dénombre 75 cas d'évasion, et une quinzaine de prisonniers ont été abattus lors de leur tentative d'évasion.

- Certaines zones du Nord Kivu restent encore inaccessibles du fait que l'autorité de l'Etat n'y est pas rétablie et que la situation sécuritaire reste préoccupante (présence des FDLR). C'est le cas du territoire de Lubero où un Tribunal de Paix devait être construit, des territoires de Rutshuru et de Masisi. Ce dernier territoire est devenu tellement inaccessible qu'aucun agent de

Rejusco ne s'y est jamais rendu. Et pourtant, plusieurs activités y étaient prévues.

- En Ituri

Le District de l'Ituri a été caractérisé sur le plan sécurité par un regain des violences et la présence massive de groupes armés, à la base de nombreuses embuscades et crimes. Sur le plan politique, il a été observé une certaine instabilité de l'autorité du District, notamment le changement intervenu à la tête du District à deux reprises et des renouvellements dans tous les territoires.

Parmi les événements enregistrés, nous pouvons retenir :

A. Sur le plan politique

1. Au courant du premier trimestre 2008, un nouveau Commissaire du District, Mr. Germain Okumu a été nommé à la tête de l'Ituri en remplacement de Mme Pétronille Vaweka. Mr Okumu, de l'ethnie Alur comme son prédécesseur, a été tour à tour Administrateur du territoire de Mahagi puis coordonnateur de la commission électorale de Mahagi en 2005.
2. Au mois de mai, la ville de Bunia a vibré au rythme de l'arrivée d'importantes délégations officielles venues de Kinshasa et Kisangani pour la commémoration, le mercredi 21 mai, du cinquième anniversaire de la « pacification » de l'Ituri. Le Chef de l'Etat s'est fait représenter à la manifestation par le président de l'assemblée nationale, l'honorable Vital Kamerhe. Il y a eu également une implication des agences du système des Nations-Unies et des ONG nationales et internationales œuvrant en Ituri.
3. En novembre 2008, une nouvelle équipe est arrivée à la tête du District, c'est le Commissaire de district Mr BAKOY Pierre, en remplacement de Mr Germain OKUMU avec ses assistants, l'un chargé des affaires économiques et des finances Mr AVOEKA Rustic, et l'autre en charge de l'administration et des affaires politiques Mr Rémy BIRURU SHA BANINTU.
4. Toujours en novembre, la nomination des nouveaux Administrateurs à la tête des tous les territoires de l'Ituri. Il s'agit, d'un titulaire avec deux Assistants, l'un chargé des questions Politiques et Administratives et l'autre des Finances.

B. Sur le plan sécuritaire

Plusieurs sources concordantes ont rapporté les faits suivants :

1. Selon le chef du groupement de Bukiringi, une localité située au Sud ouest de Bunia en territoire d'Irumu, les miliciens dissidents du FRPI ne sont plus présents à Bukiringi. En revanche, la présence de certains éléments serait signalée vers Sota, tandis que d'autres se seraient dirigés vers le Nord-Kivu.
2. Des FARDC ont attesté la présence de miliciens FRPI sur la route Boga-Bukiringi, en territoire d'Irumu alors que, non loin de là, dans la zone de Kamatsi, près de Tseyi, il est rapporté la présence d'environ 250 à 300 miliciens.

3. Le major Salim, ancien leader de l'aile islamique du FNI qui s'était rendu en mars 2008, a repris ses activités dans les rangs de la milice et aurait des rencontres la nuit avec la population dans la zone de Libi autour concernant la question de la réorganisation des groupes armés en territoire de Djugu.
4. Quelques 1000 soldats FARDC ont été transférés de Mahagi via Aru à Dungu dans le District du Haut-Uélé. Suite à ce mouvement, il ne resterait en Ituri qu'un effectif de 2500 militaires FARDC, nombre jugé insuffisant en cas de crise majeure. Du côté de la MONUC, on assiste également au redéploiement vers le Sud-Kivu du bataillon pakistanais ainsi que des militaires uruguayens.
5. De sources FARDC, on soupçonne la présence d'armes au sein de l'université de Bunia (CUEB), mais faute d'un mandat de perquisition, la police nationale congolaise se trouve encore dans l'impossibilité d'effectuer des fouilles dans cette institution universitaire.
6. Le Commandant de la brigade Ituri de la MONUC a exprimé ses préoccupations face à la recrudescence des tracasseries commises par les militaires FARDC : d'après le Commandant de Brigade de l'Ituri de la MONUC, le Gén. Thapa, il y a recrudescence des cas de tracasseries tels que les pillages, violations des droits de l'Homme et arrestations arbitraires effectués par les militaires FARDC à travers le district. Le Gén. Thapa a demandé au commandement FARDC de prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin à ces tracasseries et d'arrêter les coupables pour les sanctions.
7. Selon des informations de l'Agence Nationale de Renseignement (ANR), relayées par la MONUC et UNDSS, Bosco Ntanganda, ancien leader de l'Union des Patriotes Congolais (UPC)-faisant désormais partie de l'Etat Major de Laurent Nkunda au Nord Kivu- et sous mandat d'arrêt de la CPI depuis août 2006, aurait été aperçu ces derniers jours à Gina (localité située à environ cinquante km au Nord de Bunia en territoire de Djugu) où il aurait tenu 4 meetings avec des chefs de collectivité pour parler de réarmement des miliciens et de contrôle des ressources naturelles.
8. Il a été signalé des affrontements entre des éléments du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) et Uganda People's Defense Forces (l'UPDF) à Mbama à environ 35 km au Nord de Mahagi le 16 mai. Il semble que Bosco Ntaganda dispose déjà d'un réseau bien organisé qui lui permette de se déplacer librement en Ituri, et de l'accueillir, et qu'il doit être sûrement protégé par une garde rapprochée et des gens de sa communauté.
9. Au niveau du Territoire de Djugu, des sources concordantes confirmées par UNDSS ont signalé l'existence d'un camp d'entraînement et la présence d'enfants mineurs dans les rangs des miliciens.
10. Au courant du dernier trimestre de l'année, plusieurs cas d'insécurité ont été évoqués, notamment: des sources concordantes signalent des affrontements armés entre les FARDC et les miliciens du FPJC à Bogoro, Tsheyi et Marabo
11. Il est également rapporté dans le territoire d'Irumu que des individus armés non autrement identifiés déguisés en malades se sont introduits au centre de santé Adventiste emportant de l'argent et téléphones portables. On signale plusieurs cas d'incursion armée des miliciens du FPJC (Front Patriotique pour la Justice au Congo) dans ce territoire, contrée par les FARDC. Cette situation

provoque un mouvement des populations dans les localités de Marabo, Komanda et leurs alentours.

12. Aussi des ONG de défense des droits de l'homme ont informé que, dans le Territoire de Djugu, deux enfants se sont échappés d'un camp d'entraînement de miliciens dans la localité de Mbau (forêt entre Pimbo et Gina) ;ils s'y trouveraient encore 80 autres enfants.
13. Dans le Territoire d'Aru, d'après les sources locales, il y aurait recrutement d'ex-combattant à Parombo un village Ougandais, proche d'Aru.
14. Dans le Territoire de Mahagi en collectivité Mukambo groupement Muswa, selon le rapport préliminaire de MSA réalisé par Solidarité PEAR, dans la zone de santé d'Angumu, il y aurait eu au cours du dernier trimestre 2008 plus de 159 cas de violence sexuelle.

3. SITUATION ACTUELLE & APERÇU DES ACTIVITES

Ci-dessous la liste exhaustive de toutes les interventions réalisées par REJUSCO en 2008, classées par volets d'activités.

Toutefois, en fin d'année 2008, il est apparu qu'une série d'activités n'avaient pas encore pu être réalisées ou seulement de manière partielle. L'on songe surtout à la mise en place des cliniques juridiques ou au soutien à l'assistance judiciaire[1]. Idem pour l'exécution d'un système de primes à la performance, dont la conception a été réalisée par un cabinet d'études en septembre 2008, mais dont l'implémentation a tardé au niveau de sa mise en œuvre.

La situation sécuritaire, ainsi que la très forte implication des cellules dans le suivi des constructions de bâtiments judiciaires/pénitentiaires, et l'absence d'un Comité de Pilotage au deuxième semestre 2008, sont grandement responsables de ces reports d'activités vers la planification 2009.

1. Fonctionnalité des lieux de justice.

1.1. Fonctionnalité des prisons – lieux de détention.

- **En Ituri**

  - La construction d'une paillote de garde à la prison de Mahagi ;
  - La réhabilitation (couverture) du château d'eau à la prison de Mahagi ;
  - L'électrification de la prison de Mahagi ;
  - La construction des paillotes de garde à la prison de Bunia ;
  - La réhabilitation partielle de la prison de Mahagi (murs et portes, peinture de la cour intérieure, adduction d'eau via une pompe raccordée à une source).
  - Réhabilitation de deux locaux annexes (cachots) au tribunal de paix d'Aru pour les détenus femmes et les mineurs (NB. à réceptionner le 17 octobre).
  - Construction d'un Etablissement de Garde et d'Education de l'Etat (EGEE) à Ngote dans le territoire de Mahagi, dont les travaux sont en cours depuis fin octobre 2008.

[1] En 2008 l'assistance judiciaire s'est essentiellement concentrée sur des procès à haute visibilité, telle que l'intervention de REJUSCO dans le procès des assassins de Serge Maheshe au Sud Kivu. A la fin de l'année 2008, il a été décidé d'intensifier les efforts d'assistance judiciaire et de l'étendre à des procès moins emblématiques mais où les besoins des justiciables restent importants. A cet effet des conventions de collaboration régulièreont donc été passées avec les Bâtonniers des Barreaux des trois provinces d'intervention du programme.

Au niveau des dossiers en phase d'étude ou en phase de lancement de marché, REJUSCO a encore retenu plusieurs centres de détention dans chaque zone principale de l'Ituri, en plus de la construction d'un EGEE : Prison centrale Bunia, Prison d'Aru, Prison de Djugu, et Prison d'Irumu. Certains de ces chantiers ne seront entrepris qu'en 2009.

- **Au Nord-Kivu**

Pour la Cellule de Goma, les chantiers de constructions et réhabilitations des lieux de détention se présentent comme suit :

- Réhabilitation de la prison centrale de Goma – les travaux sont à présent terminés (les façades du mur d'enceinte ont été refaites et repeintes). Les travaux ont été achevés en septembre mais suite à l'émeute et à la révolte des détenus en octobre, tout le bâtiment administratif a été incendié. Une évaluation du coût des réparations a été faite et des nouveaux travaux débuteront au mois de janvier 2009. Priorité a été donnée aux travaux de renforcement de la sécurité à l'intérieur de la prison.
- La construction d'un EGEE (Etablissement de Garde pour et d'Education pour Enfants) et Pavillon femmes à la Prison centrale de Goma - début des travaux le 20 octobre 2008 et fin en avril 2009. Le marché a du être relancé suite au décès de l'entrepreneur ;
- La réhabilitation de la Prison de Nyongera (fin des travaux conditionnée par la sécurité dans cette zone. Travaux fort avancés). Les travaux avaient été réalisés à 75% avant leur arrêt suite aux affrontements entre le CNDP et les forces loyalistes FARDC. Le matériel de l'entrepreneur a été pillé, des munitions ont été abandonnées sur le site, et il faudra sans doute songer à un déminage de la zone.
- Travaux de finition de la Prison de Kangbayi à Béni – Les travaux furent lancés le 25 août 2008 et l'inauguration officielle a eu lieu le 17 décembre 2008 ;
- Elaboration en cours d'un cahier de charge pour la construction d'un EGEE et pavillon de femmes à Béni. Le terrain jouxtant l'ancienne prison est disponible et un aménagement des abords est en cours. Le dépouillement des offres est prévu pour janvier 2009 ;

- **Au Sud-Kivu**

- L'aménagement de la prison et la construction d'un nouveau hangar + le bétonnage de la cour intérieure à l'intérieur de la prison de Kabare à 26 km de Bukavu sont exécutés à 100% et n'attendent plus que la réception provisoire des chantiers ainsi que l'inauguration officielle.

- La prison centrale d'Uvira, jadis en état de délabrement très avancé, était composée uniquement d'un petit pavillon. Elle est aujourd'hui réhabilitée et élargie par un large bloc administratif et par plusieurs quartiers, pour lui donner une configuration en carré. Les travaux sont achevés et ont fait l'objet d'une inauguration officielle par les autorités congolaises. Cet établissement dispose à présent d'une capacité de 250 prisonniers.
- Réhabilitation de la prison centrale de Bukavu, travaux de réhabilitation commencés à la fin novembre 2007 pour une durée de 5 mois. La remise officielle est intervenue en mars 2008.
- Octroi de 12 hectares dans la plaine de Ruzizi par l'arrêté du 29 septembre 08 du Gouverneur de la province pour la construction de la nouvelle prison provinciale.

1.2. Construction / réhabilitation des cours et tribunaux civils.

- **En Ituri**

  - L'électrification du T.G.I et du P.G.I Bunia ;
  - La construction de la fosse septique au T.G.I Bunia ;
  - Raccordement en eau au T.G.I. ; ;
  - La construction d'une paillote de garde pour la Brigade Judiciaire du Parquet ;
  - La construction d'une paillote de garde et d'un dépôt d'objets saisis au Parquet de Grande Instance de Bunia ;
  - Extension du palais de justice de Bunia (salle d'audience supplémentaire et bureaux pour les magistrats et membres du parquet);
  - Bureaux de la PIC à Bunia.

- **Au Nord-Kivu**

  - Lancement du marché pour la construction du palais de justice civile à Goma. Le terrain a été mis à disposition par les autorités provinciales même si le choix de l'emplacement est contestable. Le titre immobilier est disponible. L'étude pour le plan de construction a été faite et le plan a été approuvé tant par Rejusco que par les bénéficiaires ;
  - Lancement d'une étude pour la construction du Tribunal de Grande Instance de Béni (siège secondaire). L'entreprise de construction a été sélectionnée. Début des travaux en octobre 2008 et fin des travaux prévue en février 2009 ;
  - La construction des bureaux de la Brigade Judiciaire et du Parquet près le TGI de Béni ;
  - Elaboration d'un cahier de charge pour la construction du TGI et Parquet de grande instance à Butembo ;

- Construction du Tribunal et du parquet de Grande Instance de Butembo – les dossiers d'appel d'offre ont été lancés et leur dépôt interviendra au mois de janvier 2009 ;

- **Au Sud-Kivu**

  - Réhabilitation du Palais de justice de Bukavu en cours d'exécution. Les travaux ont commencé à la fin du mois de juin après la signature du contrat avec l'entreprise GCDC ; c'est une réhabilitation profonde du bâtiment : toiture, menuiseries, électricité, peinture et assainissement. A ce jour, ces travaux sont exécutés à 90%.
  - Extension du Palais de justice de Bukavu ; bâtiment en construction depuis la première quinzaine du mois de juillet. Cet immeuble a un rez-de-chaussée plus un niveau. Constitué de 14 locaux, une grande salle de réunion plus 2 blocs sanitaires - Tous les travaux de gros œuvres sont achevés. La fin des travaux est prévue pour le 30 novembre 2008.
  - L'extension, réhabilitation et aménagement de la cour extérieur et construction d'un bloc sanitaire de la police judiciaire sont actuellement achevés ; ils n'attendent que la réception.
  - Etudes en cours pour la construction du siège secondaire du TGI de Kamituga : Parquet et Tribunal.

1.3. Construction des tribunaux de paix (Tripaix).

- **En Ituri**

Les marchés publics ont été attribués pour la construction des justices de paix de Mambasa et d'Aru, et les chantiers s'y sont déjà installés depuis octobre 2008. La construction des tribunaux de paix de Djugu et Irumu a été remise à 2009, en attendant l'octroi des terrains par les autorités locales. Il reste également à terminer le chantier mal exécuté par le PNUD de la justice de paix de Mahagi.

- **Au Nord-Kivu**

  - Réfection du Tribunal de Paix de Béni. Les travaux sont lancés mais pas encore terminés;
  - La construction d'un Tribunal de Paix à Rutshuru (procédure suspendue suite à la situation sécuritaire);
  - Elaboration cahier de charge pour la construction d'un Tribunal de Paix à Lubero ; le plan de construction existe mais le terrain est pour l'instant indisponible. La situation sécuritaire est toujours précaire dans cette zone ;
  - La réhabilitation du Tribunal de Paix de Butembo. Extension du tribunal de paix de Butembo – le cahier de charge a été élaboré et l'appel d'offre est lancé depuis le 20 octobre 2008 ;

- Construction d'un Tribunal de paix à Walikale – Rien n'a été fait jusque là car la zone est affectée par des conflits armés qui ont été déclenchés dans le territoire voisin de Masisi ;

En outre, étant donné que la section « Etat de Droit – Rule of Law » de la Monuc a pris récemment l'initiative de construire une justice de paix dans le territoire de Masisi, il est proposé de remplacer cette activité initialement prévue dans le programme REJUSCO par la construction d'un nouveau Tripaix à Goma.

- **Au Sud-Kivu**

Construction de trois tripaix :

- Kalehe,
- Mwenga,
- Uvira.

Les travaux ont été lancés au début du mois de juillet 2008. Pour le moment, les chantiers en sont déjà au niveau des toitures. La fin prévisible de tous ces travaux est fixée au 30 novembre 2008. Chacun de ces tribunaux de paix dispose de 14 bureaux, deux grandes salles d'audiences ainsi qu'un bloc sanitaire.

1.4. Construction des infrastructures de la justice militaire.

- **En Ituri**

  - La construction d'une salle d'audience avec bureaux et salle d'archives pour la justice militaire à Bunia (pour le TMG et la Cour Militaire);
  - La construction d'une salle d'audience avec bureaux et salle d'archives pour l'auditorat militaire de Mahagi ;

- **Au Nord-Kivu**

  - Lancement du marché pour la construction d'un palais de justice militaire à Goma. Un terrain est disponible au sein dans la zone de Katindo. Il y a eu quelques problèmes pour l'obtention des titres de propriété et/ou l'affectation du terrain à la justice militaire. Le croquis des lieux a été produit et l'extrait fut transmis au conservateur des titres immobiliers pour l'établissement du titre foncier. Le plan a été approuvé par les bénéficiaires. Début des travaux en janvier 2009 ;
  - Lancement du marché pour la construction du Tribunal Militaire et de l'Auditorat militaire de garnison de Béni-Butembo. Les dossiers d'appel d'offre sont lancés. Début des travaux probable janvier 2009.

- **Au Sud-Kivu**

  - Lancement des DAO pour la construction du Palais de Justice militaire de Bukavu ainsi que pour la réhabilitation des bâtiments abritant les juridictions militaires à Uvira et à Bukavu.

1.5. Fermes pénitentiaires, transport, uniformes.

- L'UGP prépare actuellement le marché public relatif à la confection d'uniformes pour tous les prisonniers d'établissements carcéraux dans lesquels le programme REJUSCO est intervenu (environ 4.000 uniformes). Les modèles d'uniforme des prisonniers et de tenue des gardiens/surveillants des prisons sont déjà confectionnés par un atelier de couture à Goma, qui n'attend que l'acceptation au Comité de Pilotage pour lancer les commandes à l'issue d'un marché public à finaliser.

- Les établissements pénitentiaires ont également reçu un appui en matériel de fonctionnement (la liste complète des biens et des consommables distribués est disponible à l'UGP).

- Les trois camions Mercedes destinés au transport des détenus et au transport des récoltes depuis les fermes jusqu'aux établissements pénitentiaires sont finalement arrivés à Goma à la fin septembre 2008. Il reste à les aménager pour les rendre conformes au transport (arceaux métalliques et bâches) et à les acheminer vers leur zone d'opération.

- **En Ituri**

  - La ferme pénitentiaire de Kindya (26 Ha) a commencé sa production de choux, d'aubergines et de manioc ; les premières récoltes ont été rendues disponibles à la prison grâce au concours des prisonniers eux-mêmes. Ces récoltes se font ponctuellement selon une programmation de l'administration pénitentiaire.

  - La ferme est exploitée par l'ONG Programme Nourriture d'Abord (PNA, en sigle) en vertu d'un contrat de prestation de services conclu avec l'UGP/Rejusco en date du 19 novembre 2007. Au cours de la période sous revue, la prison de Bunia a reçu du PNA : 1.511 kg de choux ; 665 kg de maniocs doux, 3.163 kg d'aubergines, 20 sacs de maïs et 841 kg de haricots.

  - A Mahagi, un terrain de 13 hectares a été identifié à Ngote (30Km du centre de Mahagi) et l'octroi des titres de propriété à la prison est en cours, tandis qu'à Aru des pourparlers ont été entrepris entre le chef du

territoire et les chefs coutumiers pour la localisation d'un nouvel espace cultivable (+/- 10 Ha).

- **Au Nord-Kivu**

  - La réhabilitation de la Prison et exploitation de la Ferme Pénitentiaire de Nyongera. Le programme n'a travaillé que sur 50ha suite à la spoliation du reste du site par la population locale.
    Début de culture pour la saison B. Récolte du maïs, haricot et soja au 15 décembre 2008 : 30 tonnes de maïs épis ; 200 Kg de Soja ; 6.545 tonnes de cossettes de manioc ; 800 Kg de patates douces et 4.500 de haricots.
  - Transport quotidien des détenus depuis les juridictions vers la prison et vice versa.
  - Depuis février 2008, livraison de la nourriture aux détenus de la prison centrale de Goma à partir de la Ferme Pénitentiaire de Nyongera.

- **Au Sud-Kivu**

  - Plusieurs missions de délimitation et de bornage de la concession de la future ferme pénitentiaire de Nyamulindi (138 Ha) ont été organisées avec le Premier Président de la Cour d'Appel de Bukavu et le Gouverneur du Sud Kivu a signé l'arrêté n° 08/040/CAB/GOUPRO-SK/2008 du 29/09/2008 PORTANT AFFECTATION DE LA CONCESSION DE NYAMULINDI/KILIBA plus la construction d'une nouvelle prison en bordure de la ferme. Nyamulindi se situe à une vingtaine de km d'Uvira, à coté de la sucrerie de Kiliba, et permettra de nourrir les détenus aussi bien de la prison d'Uvira que de celle de Bukavu.

  - Une demande de parcelle agricole dûment signée par le Premier Président de la Cour d'appel de Bukavu a été introduite auprès des services de conservations de titre foncier de Kamituga pour l'obtention de 100 ha à Mwenga pour l'exploitation d'une ferme pénitentiaire.

  - Exécution des travaux champêtres à Kabare : près de 6 hectares de cultures variées : maïs, haricot, patate douce, sorgho étaient semées pour nourrir les prisonniers. Ces cultures furent pillées par les éléments de la 14ème brigade installée à Kabare en début février 2008.

2. Fonctionnement de la justice.

2.1. Appui technique aux juridictions, parquets, auditorats.

- **En Ituri**

Outre l'appui en matériel de fonctionnement, qu'il serait fastidieux de décrire dans une note de synthèse, plusieurs protocoles d'accord ont été conclus avec les institutions judiciaires pour l'utilisation de quatre véhicules de la cellule de Bunia pour divers déplacements, dont notamment le transport des détenus de la prison vers le parquet ou le tribunal, les enquêtes judiciaires des OPJ et magistrats du parquet (civil et militaire), le transfert des suspects des environs de Bunia vers le parquet ou la prison, les descentes sur le terrain des juges et des magistrats du parquet à l'occasion de leurs enquêtes, etc.

Retenons aussi qu'en plus des motos, le matériel informatique et le mobilier, il est livré chaque trimestre des consommables et des fournitures aux juridictions et offices (civils et militaires), à la Police judiciaire (civile et militaire), ainsi qu'aux prisons de Bunia, Mahagi et Aru.

- **Au Nord-Kivu**

  - Octroi tous les 3 mois du matériel et des fournitures de bureau aux juridictions (civiles et militaires), offices (civils et militaires), police et brigades judiciaires (civiles et militaires), prisons de Goma, Béni, Butembo, Rutshuru et Walikale.
  - Livraison de mobilier aux juridictions (civiles et militaires), offices (civils et militaires), police spéciale pour la protection de l'enfance, prisons à Goma, Béni et Butembo ;
  - Fournitures des ordinateurs et machines à écrire aux juridictions, offices et polices judiciaires de Goma, Béni, Butembo et Rutshuru ;
  - Dotation de chaises roulantes aux magistrats civils et militaires des juridictions et offices de Goma, Béni et Butembo ;
  - Dotation de sept motos aux polices judiciaires (civiles et militaires) à Goma, Béni et Butembo ; à la Police d'investigation criminelle de Béni ;
  - Commande de sept autres motos pour la police criminelle, d'investigation, de protection de l'enfant et parquets.

- **Au Sud-Kivu**

  - Le transport régulier des détenus pour les audiences à bord des véhicules du projet, et ce de la prison centrale de Bukavu vers les palais de justice ordinaires et militaires, est assuré à la grande satisfaction des bénéficiaires dont les audiences se tiennent désormais à l'heure.
  - Le transport régulier des juges de Kavumu jusqu'à la prison centrale de Bukavu pour tenir les audiences foraines des cas qui relèvent de leur juridiction en provenance de Walungu et de l'île d'Idjwi.
  - Idem pour le transport des condamnés des juridictions (Uvira, Kamituga, Bunyakiri…) vers la prison centrale de Bukavu.

- Des motos ont été remises aux greffes, parquets et à la police judiciaire pour faciliter les courses de service (remise des exploits de justice aux parties en cause, déplacement pour mener les enquêtes, …).

2.2. Appui technique à la protection des libertés individuelles.

- **En Ituri**

  - Deux axes d'intervention ont été explorés : la production d'outils de suivi des conditions de détention (via les ONG de monitoring) et la participation à la concertation au sein des comités de suivi des prisons qui fonctionnent à Bunia, Mahagi et Aru.

  - Un plaidoyer auprès des autorités judiciaires a souvent permis la régularisation de cas de détentions irrégulières ou la relaxation des personnes arbitrairement arrêtées. Le travail des ONG de la société civile a aussi été d'un apport considérable à cet effet.

  - Il faut aussi signaler que suite au diagnostic des ONG de monitoring sur le comportement des OPJ à l'intérieur des territoires, le Parquet de Bunia a effectué des descentes d'inspection des cachots dans les territoires d'Irumu et Mambasa avec l'appui logistique de REJUSCO.

- **Au Nord-Kivu**

  - Appui aux comités ad hoc, de suivi des prisons, du comité de justice pour mineurs et à la Taskforce sécurité ;
  - Participation aux activités de la Commission de lutte contre la torture ;
  - Participation aux activités du Cluster de protection.

- **Au Sud-Kivu**

  Participation aux activités du Cluster de protection.

2.3. Droit de la défense et aide aux victimes.

- Dans le cadre de renforcement de la sensibilisation, du monitoring et de l'assistance aux victimes, des cliniques juridiques vont être constituées au début novembre 2008 et appuyées dans tous les territoires des 3 sites d'intervention de REJUSCO. Elles seront constituées des collectivités de base (ONG, Eglises, Chefs locaux, Initiative Locales de Développement, etc.) qui bénéficieront d'une formation apparentée aux para-juristes.

- REJUSCO, en collaboration avec Human Rights Watch et la Civpol, a appuyé la tenue de plusieurs réunions de la TaskForce Sécurité de juillet à mi-août 2008, et ceci en vue de faire face aux nombreux cas de criminalité restés sans suite judiciaire durant le premier semestre 2008 à Goma. Le texte de l'avant projet d'arrêté créant la Taskforce sécurité a déjà été envoyé au Gouverneur, afin de doter cette structure d'une force juridique. Il en est de même de l'avant projet d'arrêté créant les Comités de suivi des lieux de détention, dont le texte final a été transmis au Gouverneur de la Province via le Ministère de l'administration du Territoire, affaires coutumières et sécurité.

- Du 4 au 5 novembre, une réunion technique a réuni les Bâtonniers et les syndics des 3 sites, ainsi que quelques magistrats intervenant dans la désignation des avocats pro deo. L'objectif de cette rencontre était de renforcer l'accès à la justice des citoyens sur les 3 sites et l'utilisation efficiente des mécanismes d'assistance gratuite. A l'issue de cette réunion, des contrats de partenariat furent signés avec les Barreaux et les corps des défenseurs judiciaires pour assurer l'assistance judiciaire aux victimes et notamment par le biais d'une permanence au niveau des prisons

- **En Ituri**

A Bunia, il n'existe pas de Barreau ; les avocats qui s'y installent restent dépendants de l'Ordre des Avocats de Kisangani. Un syndic des défenseurs judiciaires permet l'accompagnement judiciaire des victimes et des accusés de crimes divers devant les tribunaux qui sont installés à Bunia, Mahagi et Aru.
Ces avocats et défenseurs judiciaires ont bénéficiés d'une formation sur les pratiques professionnelles et sur leur rôle dans la lutte contre l'impunité.

Au cours des audiences foraines organisées par le Tribunal de Grande Instance, le Tribunal Militaire de Garnison de Bunia et la Cour Militaire de Kisangani, le programme a apporté un appui logistique aux avocats et défenseurs judiciaires pour l'assistance judiciaire des justiciables démunis.

Enfin, dans le cadre de renforcement du monitoring et de l'accompagnement judiciaire des victimes, 3 cliniques juridiques à Bunia, Mahagi et Aru ont été constituées en décembre 2008.

- **Au Nord-Kivu**

  - Préparation de la mise en place de Cliniques Juridiques dans les villes de Goma, Béni et Butembo ;
  - Appui logistique aux Barreaux et Syndics en vue de la préparation de l'installation des Cabinets de consultation gratuite pour soutenir les procès et les audiences foraines;

- **Au Sud-Kivu**

Prise en charge des avocats et victimes pendant la tenue des chambres foraines des juridictions tant civiles que militaire. Lors du procès Serges Maheshe, la cellule a appuyé les victimes et leur défense devant le Tribunal militaire de garnison de Bukavu, ensuite devant la Cour militaire, et a même appuyé l'avocat de la défense pour se pourvoir en Cassation à Kinshasa. Appui logistique au bureau de consultation gratuite du Barreau de Bukavu.

2.4. Amélioration des relations entre l'armée et la population.

- Des ateliers d'échange entre les officiers FARDC et les leaders de communautés sont prévus dans les trois cellules durant le dernier trimestre de 2008 (du 20 au 23 novembre à Bunia, du 16 au 18 décembre à Bukavu – pour des raisons sécuritaires cet atelier n'est pas organisé dans le Nord Kivu pour l'instant).
- L'on prévoit également d'organiser une sensibilisation des FARDC et groupes armés par le biais de pièces des théâtres :
  Thèmes de sensibilisations :
  - la responsabilité pénale des commandants pour les crimes commis par les militaires sous son commandement (voir émission N° 58 Sheria ni dawa de La Benevolencija);
  - détournement de soldes des militaires par les commandants des troupes ;
  - apport des commandants des troupes dans la lutte contre les violences sexuelles ;
  - de la prohibition des cachots sous terrains considérés comme une pratique de torture par les militaires ;
  - actes des militaires contraires à la loi contre la population civile ;

- **En Ituri**

Cette activité a été menée avec l'appui de l'expert thématique en charge de la justice et des questions militaires à travers un séminaire portant sur le rôle de l'armée dans la lutte contre l'impunité. Ce séminaire sera suivi d'un atelier regroupant les officiers de la zone opérationnelle de l'Ituri, les chefs coutumiers, les autorités administratives et les acteurs de la société civile (du 20 au 22 octobre 2008).

- **Au Nord-Kivu**

  - Organisation d'un tournoi de football entre militaires et étudiants de l'université de Goma en août 2008 en vue du rapprochement et amélioration des relations entre les militaires et la population ;

- Préparation de l'organisation d'un atelier d'échange entre les militaires et les chefs coutumiers de tous les territoires du Nord-Kivu (prévu en novembre 2008).

- **Au Sud-Kivu**

  - La cellule a organisé des journées de sensibilisation à l'intention de la 10ème région militaire, animé par l'ONG ICJP (Initiative Congolaise pour la Justice et la Paix).
  - Formation des officiers supérieurs (commandants des brigades et bataillons spéciaux) de la 10ème région militaire sur le rôle d'une armée dans un état de droit.

2.5. Amélioration de la qualité d'investigation.

- **En Ituri**

Une session de formation des officiers de police judiciaires civils, militaires, et de la police nationale congolaise est programmée au courant du mois d'octobre (du 21 au 25) sur les techniques d'enquête et la rédaction des actes de procédure.

- **Au Nord-Kivu**

  - Appui aux enquêtes judiciaires de l'Auditorat militaire (trois à Rutshuru, deux à Béni, et une à Butembo, du Parquet général (enquêtes dans la ville de Goma et périphérie), et des Brigades judiciaires (Goma et Béni).

- **Au Sud-Kivu**

La cellule a appuyé 4 enquêtes :

  - Les enquêtes sur les violations massives de droits de l'homme et les crimes internationaux commis à Kitindi dans le territoire de Shabunda (enquête menée par l'Auditorat supérieur de Bukavu) ;
  - L'enquête de l'Auditorat supérieur à Baraka sur les coups et blessures commis par un colonel sur une femme, ayant provoqué ensuite un avortement ;
  - L'enquête de l'Auditorat supérieur de Bukavu à Mwenga sur l'identification des fosses communes ; ces investigations suspendues par le Vice- Gouverneur de la Province au mois de septembre vont reprendre en janvier 2009 sur autorisation du Ministre national de la défense et anciens combattants.
  - L'enquête de l'Auditorat de garnison de Bukavu à Kamituga et à Bukavu sur l'assassinat du journaliste de la Radio Okapi Didace NAMUJIMBO.

2.6. Appui logistique aux juridictions.

- **En Ituri**

  - Des mobiliers de bureau et des salles d'audiences ont été fournis aux juridictions et parquets civils et militaires ;
  - Des fournitures/consommables de bureau ont été distribués trimestriellement suivant les réquisitions des partenaires ;
  - Des équipements constitués des machines à écrire et de photocopieuses ont été distribués tandis que des ordinateurs et imprimantes sont en voie de livraison selon des marchés publics gérés par l'UGP ;
  - Des institutions ont bénéficié d'une moto pour la tenue des enquêtes : police judiciaire, police d'investigation criminelle, auditorat militaire de Bunia, tribunal de paix de Mahagi et tribunal de paix d'Aru. La commande est en cours pour l'acquisition de motos supplémentaires pour la police judiciaire et les juridictions et parquets.

- **Au Nord-Kivu**

  - Facilitation du transport des détenus ;
  - Entretien des engins roulants (motos) et fourniture en carburant.

- **Au Sud-Kivu**

  - La cellule a répondu aux demandes des juridictions en facilitant le transport des détenus des lieux de détention vers les lieux de justice ; le déplacement des juridictions en foraines ou autres enquêtes dans leur zone d'intervention. La dotation de motos aux juridictions pour faciliter les courses de service.
  - Des équipements (mobiliers et consommables des bureaux) sont fournis trimestriellement à toutes juridictions du Sud Kivu.

2.7. Formations, séminaires et documentation.

  - Collationnement de tous les jugements et arrêts prononcés dans le cadre des audiences foraines organisées par REJUSCO en vue d'une publication jurisprudentielle début 2009 ;

- **En Ituri**

-

Lieu	Bénéficiaires	Dates de la formation	Nombre de participants	Principales matières abordées
Bunia	ONGs	4 au 6 Mars 2008	20	Les techniques

	Nationales			de monitoring des lieux de détention et de justice
Bunia	Avocats et Défenseurs Judiciaires	09-11 Avril 2008	27	Le rôle de la défense dans la lutte contre l'impunité et en faveur des procès justes et équitables
Bunia	Greffiers et Secrétaires de Parquets	16-26 juillet 08	48 greffiers et secrétaires de parquets de l'Ituri et de Beni- Butembo dont 7 femmes	Les actes de procédure et les fonctions des greffiers, huissiers et secrétaires
Bunia	ONG Nationales	23-25 juillet 08	20	Monitoring des lieux de détention et des procès (évaluation)

- **Au Nord-Kivu**

  - Formation des Greffiers et Secrétaires de Parquet en mai 2008 à Goma et à Béni – à Butembo en juillet 2008;
  - Formation des OPJ et IPJ de Goma en juillet 2008 à Goma et à Béni – prévu à Butembo en octobre 2008;
  - Formations en informatique pour les autorités judiciaires, pénitentiaires et de la police à Goma ;
  - Fourniture de la documentation au personnel judiciaire lors des formations.

- **Au Sud-Kivu**

De janvier au 30 septembre 2008, les activités ci-après ont été réalisées :

  - Formation des officiers de la police judiciaire en provenance de tous les territoires du SK;
  - Atelier d'évaluation des rapports de monitoring sur les lieux de détention au Sud Kivu, suivi d'une formation.
  - Formation des officiers, commandants des grandes unités de la 10ème Région militaire sur le rôle de l'armée dans un état de droit.

- Formation des greffiers et secrétaires de Parquet sur l'utilisation de l'outil informatique.
- Atelier sur l'assistance judiciaire avec tous les barreaux et syndics de l'Est.
- Formations des ONGD sur les cliniques juridiques.

2.8. Audiences foraines.

- **En Ituri**

Lieu	Juridiction	Date des audiences	Nombre de dossiers traités	Statistiques (meurtres, viols, …)
Mahagi	TGI	Du 20 janv au 05 fév 08	32	
Aru	TGI	Du 06 au 10 février 08	20	
Bunia	Cour Militaire de Kisangani	Du 17 juillet au 26 août 2008	28	12 cas de viol, 9 cas de meurtre, 1 cas de pillages, 5 cas de droit commun
Mahagi	TMG	15 – 22 févr. 08	1 (flagrance)	
Aru et Mahagi	TGI	29 octobre au 28 novembre 08	43 traités, 28 jugements	9 jugements

- **Au Nord-Kivu**

- Butembo, TMG de Béni: du 14 janvier au 14 février 2008 (22 dossiers dont 3 de viol) ;
- Rutshuru, TMG de Goma : février 2008 (5 dossiers traités)
- Butembo, TMG de Béni: du 18 août au 11 septembre 2008 (22 dossiers dont 3 de viol);
- Butembo, Cour Militaire de Goma : du 24 avril au 20 mai 2008 (12 dossiers traités dont 4 de viol);
- Butembo, Cour d'Appel de Goma : du 14 juillet au 14 août 2008 (36 dossiers traités dont 3 de viol);
- Goma, TMG de Goma : du 4 au 27août 2008 (3 dossiers traités).

N°	Juridiction	Lieu de l'audience	Date du début	Date de la fin	Nombre de	Nbre de dossiers	Nbre de dossiers de

					dossiers prévus	traités ou jugements	viol traités
1	TMG de Béni	Butembo	14/01/08	14/02/08	20	18	3
2	TMG/Goma	Rutshuru	Fév. 2008	-	-	-	-
3	CM/NK	Butembo et Béni	24/04/08	20/05/08	12	09	3
4	CA/NK	Butembo	14/07/08	14/08/08		36	2
5	TMG Goma	Goma	août 2008	tout le mois	2	2	2
6	TMG/Béni	Butembo	18/08	11/09/08	22	19	3

- **Au Sud-Kivu**

Pendant la période sous revue, la cellule a appuyé quatre audiences foraines : à Kamituga avec le Tribunal de Grande Instance d'Uvira, à Baraka et Uvira avec le Tribunal de Garnison de Bukavu et avec la Cour militaire.

3. Monitoring et sensibilisation au droit.

3.1. Sensibilisation et publicité du programme.

- Des émissions radiophoniques produites par l'ONG La Benevolencija sont diffusées sur les stations des radios communautaires (26 au total). Les réactions des auditeurs sont recueillies et les réponses leur sont apportées. Une dizaine d'émissions ont été enregistrées et diffusées depuis le mois de juin 2008. Elles ont été réalisées avec les acteurs judiciaires (magistrats, avocats, OPJ) et activistes des droits de l'homme sur les thèmes suivants :

  - Le droit foncier,
  - Les successions,
  - L'organisation et la compétence judiciaires,
  - Les droits de la personne arrêtée,
  - Les frais de justice,
  - L'accès à la justice,
  - La responsabilité des commandants d'unités de l'armée pour les faits commis par les hommes placés sous leur autorité.

- Ont été réalisées des pièces de théâtre diffusées sur deux stations radio à Goma (les Radio RTNC/Goma et Sauti ya Injili/Goma) de Juillet à Septembre 2008. Le 2ème lancement est en phase de correction des pièces avant que la troupe entre en studio.
  Signalons que les pièces de théâtre diffusés en Swahili, portaient sur différents thèmes dont :
  - Le Pasteur Occulte (des abus commis par des pasteurs à l'encontre des femmes mariées, etc.),
  - Les droits de la femme,
  - Les enfants de la rue (la responsabilité parentale),
  - Le téléphone (subtiliser les biens saisis),
  - L'héritage ou succession (interférence de la famille du défunt),
  - La terre des ancêtres (droit foncier),
  - L'égalité des tous devant la loi,
  - Le remède pour une dette (pas de prison pour dette),
  - Le rapport (les tracasseries par la Police Spéciale de Roulage),
  - Le préavis locatif,
  - Les droits de la personne arrêtée,
  - Lutte contre les arrangements à l'amiable dans le viol d'une mineure.

- Le lancement du site Web REJUSCO dès le mois de juillet et son actualisation régulière. Il livre la carte de visite du programme en informant sur les actions réalisées. Il est en lien avec le site du Ministère de la Justice et des Droits Humains.

- Après avoir organisé un atelier sur les principaux registres dans l'administration pénitentiaires en décembre 2007, le responsable thématique de la chaîne pénale a procédé à la conception et au collationnement de tous les types de registres reconnus en RDC. L'étape suivante fut de présenter ces outils aux services techniques du Ministère de la justice à Kinshasa (en juillet 2008) pour validation. Actuellement, les modèles de registres ainsi validés sont chez l'imprimeur avant de lancer les commandes pour les 3 sites et les livrer aux juridictions et aux prisons.

- **<u>En Ituri</u>**

- Mai 2008 : un atelier de sensibilisation pour 42 Officiers FARDC (Etat Major opérationnel de l'Ituri) organisé à Bunia sur le thème : « le rôle de la justice et de l'armée dans la lutte contre l'impunité ». Les notions suivantes ont été abordées principalement :

  - les droits de l'homme et l'armée,
  - la collaboration entre autorités civiles et militaires en zone opérationnelle,
  - le rôle constitutionnel de l'armée,

- la justice militaire et les mécanismes d'appui au commandement militaire,
- la protection légale des mineurs contre le recrutement et l'utilisation dans les conflits armés,
- l'apport des commandants d'unités dans l'administration de la justice,
- l'apport des commandants d'unités dans la répression des violences sexuelles,
- la responsabilité pénale des militaires (commandants et hommes de troupes).

Du 10 au 13 novembre 2008, a été tenu un atelier de formation des animateurs des cliniques juridique où on a relevé la participation des 21 personnes dont 4 femmes (issues des ONG des territoires de Mahagi, Aru et Irumu, et de la société civile Ituri). Ces unités formées en relais communautaires sont chargées, entre autres, de sensibiliser les populations locales aux droits et devoirs, ainsi que sur le fonctionnement de l'administration judiciaire.

Enfin, une journée porte ouverte a été organisée au Tribunal de Grande Instance de Bunia, le 20 décembre 2008 et a connu la participation des 49 personnes dont 9 chefs de quartiers et 10 femmes. L'objectif était d'informer la population sur le fonctionnement de cette juridiction

La cellule, par ailleurs, s'implique dans les activités ci-après :

- Réunions avec les partenaires du secteur de la justice et de la police ;
- Rôle important dans la commission chargée du suivi de la justice juvénile (MONUC), la sous-commission juridique et plaidoyer (UNICEF) et la grande commission de lutte contre les violences sexuelles (OCHA) ;
- Participation aux réunions inter agences des Nations-Unies et de la communauté humanitaire ainsi qu'à celles des différents clusters existants (protection, VS, logistique, …) ;
- Interventions sur les ondes de la radio Okapi au cours de l'émission « OKAPI ACTION », organisée au départ de Kinshasa et au cours des journaux parlés pour des messages divers se rapportant aux activités de la Rejusco;
- Diffusion sur les stations locales RTNC, RCR, Radio La Colombe de Mahagi des interviews réalisées sur les activités de la REJUSCO en Ituri ;
- Assistance aux manifestations publiques organisées par les autorités politico-administratives et judiciaires à travers les cinq territoires du District ;
- Affichage des panneaux de visibilité devant les différents ouvrages exécutés par le programme.

- **Au Nord-Kivu**

o Panneaux de sensibilisation sur la gratuité de dépôt des plaintes, des visites à la prison, etc.
o Panneaux de signalisation sur les sites des travaux exécutés par le programme REJUSCO ;
o Banderoles pour la publicité des activités du programme (pour toutes les activités organisées);
o Organisation de tranches d'émissions radio – télévisées sur le droit ;
o Appui à l'organisation des journées scientifiques à Goma et Béni dans les facultés de droits des universités privées et officielles (UNIGOM à Goma ; UOR, U.O. à Béni)

- **Au Sud-Kivu**

o Février 2008 : un atelier mixte de sensibilisation pour 24 personnes (12 Officiers FARDC (10ème Région Militaire) et 12 activistes de droits de l'homme organisé à Bukavu sur le thème : « Le rôle de la justice militaire et de l'armée dans une démocratie ». Notions abordées idem qu'à Goma.

o Septembre 2008 : atelier de sensibilisation pour 39 Officiers FARDC des différentes unités de la 10ème RM organisé sur le thème : « Le rôle de l'armée dans un Etat de droit ».

o En collaboration avec l'ONG La Benevolencija une série d'émissions sur le droit et la justice est animée par les professionnels du droit dans toutes les chaînes de la province du SK.

3.2. Monitoring de la chaîne pénale

Des ONGDH locales ont été recrutées et formées pour faire le monitoring des lieux de privation de liberté (cachots et prisons) dans les deux provinces du Kivu et en Ituri. Pour ce faire, elles ont reçu l'aval des Procureurs de la République et des Auditeurs de Garnison qui sont associés, ainsi que la Division des Droits de l'Homme de la MONUC, à la formation et aux évaluations du travail de ces ONG.

A l'occasion de leurs tournées, les activistes de ces ONG s'entretiennent avec les OPJ pour identifier leurs besoins et leur distribuent les modèles des procès-verbaux vulgarisés avec l'autorisation du Procureur Général de la République (PV de saisie de prévenu et d'audition notamment) pour réduire les irrégularités constatées lors de l'arrestation de personnes.

Des rapports trimestriels sont produits par ces ONG selon les termes du contrat intervenu avec elles. Ils révèlent entre autres, les griefs suivants :

- Les arrestations et détentions illégales de la part des OPJ de la PNC,

- L'absence de formation des OPJ de la PNC affectés aux Commissariats, Sous-Commissariats et Postes de police,
- La surpopulation dans les milieux carcéraux (notamment la prison de Bunia et certains cachots),
- Le délabrement des bâtiments dépourvus d'infrastructures d'accueil (ceci est vrai pour tous les cachots et prisons),
- La carence en personnel pénitentiaire, lequel est en outre mal ou pas du tout formé.

- **En Ituri**

Deux ONGDH ont un contrat avec REJUSCO pour faire un monitoring régulier des lieux de détention. Il s'agit de :

- Justice Plus pour les territoires de ARU, DJUGU, IRUMU et MAMBASA ;
- Femmes Engagées pour la Reconstruction (FER) sur le territoire de MAHAGI.

Suite à un faible rendement du principalement à l'étendue des territoires à couvrir, le nombre d'ONGs a été augmenté pour couvrir davantage de zones. C'est ainsi qu'à la deuxième phase d'octobre à décembre, le nombre d'ONGs est passé à 5, soit :

- LIPADHO et FER pour le territoire de Mahagi
- AFJI (Association des femmes juristes de l'Ituri) pour le territoire d'IRUMU
- CCRI (Collectif des confessions religieuses de l'Ituri) pour le territoire de Djugu, et
- SAJVE (Solidarité pour l'assistance judiciaire aux personnes vulnérables et enfants) pour le territoire d'ARU

En marge du travail accompli par les ONG sélectionnées pour le monitoring de la justice, un inventaire a été effectué au moyen d'une fiche individuelle de détenu dans les prisons de Bunia, Mahagi et Aru afin de relever les irrégularités et les soumettre aux autorités judiciaires. Ce travail est lié à la mise en œuvre du système d'allocation des primes à la performance et celui de l'assistance judiciaire légale.

Au courant de l'année sous examen, environ 80 lieux de détention ont été visités avec 380 détenus rencontrés dont 8 femmes et 18 mineurs.

- **Au Nord-Kivu**

- Appui aux ONG locales pour le monitoring des procès et des lieux de privation de liberté (monitoring des audiences, foraines, des conditions carcérales dans les prisons et cachots de Goma, Masisi, Rutshuru, Walikale, Nyiragongo, Béni et Butembo – Lubero. 5 ONGDH ont été retenues pour le monitoring. Il s'agit de :

- Action sociale pour la paix et le développement (ASPD) pour le territoire de MASISI,
- Action pour le développement des initiatives paysannes (ASSODIP), pour le territoire de WALIKALE,
- Fraternité internationale des prisons (FIP), pour les territoires de RUTSHURU et de NYIRAGONGO,
- Synergie d'assistance judiciaire (SAJ) pour la ville de GOMA,
- Centre de recherche pour l'environnement, la démocratie et les droits de l'homme (CREDDHO), pour les territoires de BENI et de LUBERO.

o Appui aux magistrats pour l'enquête sur les dossiers des violences sexuelles. Rapport de l'enquête du Conseiller Ruffin EKABELA de la cour d'Appel de Goma à Béni et Butembo au mois de mai 2008.

- **Au Sud-Kivu**

4 ONGDH ont été sélectionnées. Il s'agit de :

- Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), pour les territoires de KALEHE, KABARE et IDJWI,
- African Center for peace, democracy and human rights (ACPD) pour le territoire de MWENGA,
- Action pour la promotion et la défense des droits des personnes défavorisées (APRODEPED), pour la ville de BUKAVU et les territoires de FIZI et UVIRA,
- Collectif d'actions pour la défense des droits de l'homme (CADDHOM), pour le territoire de SHABUNDA.

Eu égard à l'ampleur de la tâche, 3 ONGDH ont accepté de collaborer avec les 4 ONG principales pour couvrir les territoires suivants :

- La Ligue des intellectuels pour la défense des droits de l'homme (LIDH) pour le territoire d'IDJWI,
- VODER pour le territoire de WALUNGU, et
- LADHO pour le secteur de BUNYAKIRI.

Ces quatre ONGDH ont encore été renforcées par sept autres pour une meilleure couverture de la province, et sont réparties comme suit à partir du deuxième semestre 2008 :

- Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) pour la ville de Bukavu.
- Association des femmes juristes au Congo (AFEJUCO) pour le territoire de Kabare.
- La Ligue des intellectuels pour la défense des droits de l'homme (LIDH) pour le territoire d'IDJWI.

- Ligue des activistes des droits de l'homme (LADHO) pour le territoire de Kalehe.
- Volontaires pour le développement rural (VODER) pour la partie nord du territoire de Walungu.
- Association africaine de défense de droits de l'homme (ASADHO) pour la partie sud du territoire de Walungu.
- Justice pour Tous (JPT) pour les territoires d'Uvira et FIZI.
- African Center for peace, democracy and human rights (ACPD) pour le territoire de MWENGA.
- Collectif d'actions pour la défense des droits de l'homme (CADDHOM), pour le territoire de SHABUNDA/Sud.
- Actions des chrétiens activistes des droits de l'homme à Shabunda pour ce territoire au nord.

4. BILAN DES FINANCES

La comptabilité du Programme REJUSCO est tenue sur l'outil FIT, plus précisément sur trois comptes distincts :

- le financement des trois royaumes est géré conjointement et la contribution de chacun se fait au prorata de sa contribution au volet cofinancement du Programme. Concrètement, l'imputation des dépenses se fait sur un seul compte FIT. Une écriture de régularisation est passée en fin d'année par le siège de la CTB afin de répartir les dépenses entre les trois royaumes et les enregistrer dans trois comptes distincts dans Navision ;
- le devis-programme est géré sur un compte FIT distinct ;
- le contrat de services est géré sur un compte FIT distinct.

La comptabilité des cellules REJUSCO de Bunia, Bukavu et Goma est transmise à l'équipe financière de l'UGP qui se charge de l'encodage dans FIT.

4.1. Aperçu des dépenses

ETAT DES DEPENSES (EUR) - CONTRATS DE SERVICE/UE

		EXECUTION (dépenses)						
Rubriques et lignes budgétaires	**Budget**	**2007**	**Ier trimestre 2008**	**2è trimestre 2008**	**3e trimestre 2008**	**4e trimestre 2008**	**Up to déc 08**	**Solde budget**
A Frais remboursables	**217 899,00**	**30 192,48**	**4 221,76**	**5 496,58**	**6 097,87**	**4 368,35**	**50 377,04**	**167 521,96**
01 Voyages	**47 690,00**	**18 165,51**	**4 646,73**	**2 217,04**	**4 689,61**	**3 571,58**	**33 290,47**	**14 399,53**
01 Voyages internationaux	14 690,00	10 769,71	1 644,64	872,94	2 444,42		15 731,71	-1 041,71
02 Voyages nationaux	33 000,00	7 395,80	3 002,09	1 344,10	2 245,19	3 571,58	17 558,76	15 441,24
02 Bagages	**22 752,00**	**6 432,08**	**2 488,50**	**1 366,00**	**883,86**	**-**	**11 170,44**	**11 581,56**
01 Bagages	22 752,00	6 432,08	2 488,50	1 366,00	883,86		11 170,44	11 581,56
03 Réserve budgétaire	**147 457,00**	**5 594,89**	**(2 913,47)**	**1 913,54**	**524,40**	**796,77**	**5 916,13**	**141 540,87**
01 Réserve budgétaire	147 457,00	5 594,89	-2 913,47	1 913,54	524,40	796,77	5 916,13	141 540,87
B Fixed expenses - Frais forfaitaires	**1 282 101,00**	**353 017,95**	**42 347,55**	**124 761,29**	**114 998,46**	**115 616,47**	**750 741,72**	**531 359,28**
01 Long Term Expat (2)	**946 701,00**	**284 934,37**	**19 857,24**	**103 169,63**	**79 793,98**	**83 089,39**	**570 844,61**	**375 856,39**
01 Coordinateur	469 255,00	154 529,44	0,00	71 456,69	38 500,10	44 022,22	308 508,45	160 746,55
02 Responsable administratif et financier	477 446,00	130 404,93	19 857,24	31 712,94	41 293,88	39 067,17	262 336,16	215 109,84
02 Long Term Local (6)	**335 400,00**	**68 083,58**	**22 490,31**	**21 591,66**	**35 204,48**	**32 527,08**	**179 897,11**	**155 502,89**
01 Provincial National Senior	171 000,00	40 685,52	11 619,88	11 429,39	19 094,23	17 187,22	100 016,24	70 983,76
02 Spécialistes Nationaux Sectoriels	114 000,00	18 265,86	7 639,51	6 887,32	10 793,22	10 040,23	53 626,14	60 373,86
03 Comptable	50 400,00	9 132,20	3 230,92	3 274,95	5 317,03	5 299,63	26 254,73	24 145,27
Total (A + B)	**1 500 000,00**	**383 210,43**	**46 569,31**	**130 257,87**	**121 096,33**	**119 984,82**	**801 118,76**	**698 881,24**

ETAT DES DEPENSES (EUR) - DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE/UE-FED

EXECUTION (dépenses)

Rubriques et lignes budgétaires	Budget	DP0	3e trimestre 2008	4e trimestre 2008	Up to déc 08	Solde budget
FRAIS REMBOURSABLES	**4 149 793,00**	**522 508,00**	**299 502,07**	**445 966,40**	**1 267 973,57**	**2 881 819,43**
DP0	**536 500,00**	**522 508,00**	**1,90**	**2,90**	**522 509,90**	**13 990,10**
DP1	**3 613 293,00**	**-**	**299 500,17**	**445 963,50**	**745 463,67**	**2 867 829,33**
01 Fonctionnalité des lieux de justice	**2 174 450,00**	**-**	**244 897,03**	**235 832,42**	**480 729,45**	**1 693 720,55**
01 Constructions cours & tribunaux civils	850 950,00		64 417,19	145 668,40	210 085,59	640 864,41
02 Constructions tribunaux de paix	70 000,00		24 614,72	40 974,35	65 589,07	4 410,93
03 Constructions/réhabilitations prisons	1 244 500,00		155 718,62	49 050,23	204 768,85	1 039 731,15
04 Fermes pénitentiaires, transport, préparation repas, uniformes, dispensaires	9 000,00		146,50	139,44	285,94	8 714,06
02 Fonctionnement de la justice	**1 110 362,00**	**-**	**54 406,68**	**209 620,99**	**264 027,67**	**846 334,33**
01 Fourniture d'équipements de base pour la Police Judiciaire	98 480,00		3 768,54	1 688,59	5 457,13	93 022,87
02 Formations, étude police scientifique et investissements police scientifique	120 000,00			15 070,06	15 070,06	104 929,94
03 Etude pour mise en place système de performance	62 118,00			40 881,41	40 881,41	21 236,59
04 Système de motivation	300 000,00				0,00	300 000,00
05 Appui logistique	289 764,00		42 171,08	118 392,59	160 563,67	129 200,33
06 Audiences foraines	200 000,00		7 963,11	15 111,52	23 074,63	176 925,37
07 Assistance judiciaire	40 000,00		503,95	18 476,82	18 980,77	21 019,23
04 Imprévus	**328 481,00**		**196,46**	**510,09**	**706,55**	**327 774,45**
04 Réserve budgétaire	**2 250 207,00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 250 207,00**
01 Réserve budgétaire	2 250 207,00				0,00	2 250 207,00
Total Devis Programme nr 1	**3 613 293,00**	**-**	**299 500,17**	**445 963,50**	**745 463,67**	**2 867 829,33**
Total global	**6 400 000,00**	**522 508,00**	**299 502,07**	**445 966,40**	**1 267 973,57**	**5 132 026,43**

Dépenses du Programme RDC0605811 COFINANCEMENT.

ETAT DES DEPENSES (EUR) - COFINANCEMENT DFID DGIS DGCD

		EXECUTION (dépenses)						
Rubriques et lignes budgétaires	**Budget**	**2007**	**Ier trimestre 2008**	**2è trimestre 2008**	**3e trimestre 2008**	**4e trimestre 2008**	**Up to déc 08**	**Solde budget**
Frais Remboursables	**7 772 381,97**	**1 220 951,55**	**284 369,25**	**450 187,51**	**674 791,71**	**941 169,80**	**3 571 469,82**	**4 200 912,15**
01 Fonctionnalité des lieux de justice	**2 833 380,00**	**399 531,77**	**45 469,06**	**131 153,04**	**311 484,66**	**457 579,76**	**1 345 218,29**	**1 488 161,71**
01 Fonctionnalité des C&T et des prisons	426 380,00	399 531,77	1 152,46	0,00			400 684,23	25695,77
02 Constructions cours et tribunaux civils	97 000,00	0,00	0,00	0,00	19 969,29	30 368,20	50 337,49	46 662,51
03 Constructions tribunaux de paix	587 000,00	0,00	2 508,03	25 062,93	63 588,91	142 055,84	233 215,71	353 784,29
04 Constructions infrastructures justice militaire	708 500,00	0,00	11 570,27	11 049,73	7 762,84	6 366,29	36 749,13	671 750,87
05 Constructions et réhabilitations prisons	471 000,00	0,00	5 958,15	79 826,39	30 020,05	142 969,48	258 774,07	212 225,93
06 Fermes pénitentiaires, transport, préparation repas, uniformes et dispensaires	543 500,00	0,00	24 280,15	15 213,99	190 143,57	135 819,95	365 457,66	178 042,34
02 Fonctionnement de la justice	**1 833 680,00**	**161 429,42**	**53 581,62**	**91 445,83**	**142 769,81**	**98 634,58**	**547 861,26**	**1 285 818,74**
01 Appui technique aux juridictions, parquets, auditorats	108 320,00	106 754,25	11 759,72	688,92			119 202,89	-10882,89
02 Appui technique à la protection des libertés individuelles	130 570,00	565,16	0,00	356,40			921,56	129 648,44
03 Droit de la défense et aide aux victimes	387 550,00	0,00	2 147,64	1 843,29	3 817,36	12 758,65	20 566,94	366 983,06
04 Amélioration des relations entre l'armée et la population	5 440,00	2 435,69	1 983,21	0,00	1 358,92		5 777,82	-337,82
05 Amélioration de la qualité d'investigation	104 800,00	0,00	107,88	17 010,80	5 457,07	14 414,97	36 990,72	67 809,28
06 Appui logistique	857 000,00	41 800,00	4 039,49	25 488,61	19 878,90	46 707,44	137 914,44	719 085,56
07 Formations, séminaires et documentation	140 000,00	9 874,32	13 652,62	36 149,78	55 381,55	9 878,93	124 937,20	15 062,80
08 Audiences foraines	100 000,00		19 891,06	9 908,03	56 876,01	14 874,59	101 549,69	-1 549,69
03 Monitoring et sensibilisation au droit	**630 380,00**	**13 380,02**	**13 000,96**	**25 130,15**	**11 617,16**	**111 114,29**	**174 242,58**	**456 137,42**
01 Sensibilisation & Publicité du programme	350 380,00	13 380,02	2 579,42	13 726,45	2 765,49	47 349,47	79 800,85	270 579,15
02 Monitoring de la chaîne pénale	280 000,00	0,00	10 421,54	11 403,70	8 851,67	63 764,82	94 441,73	185 558,27

04 Moyens généraux	**1 835 250,02**	**646 610,34**	**172 317,61**	**202 458,49**	**208 920,08**	**273 841,17**	**1 504 147,69**	**331 102,33**
01 Personnel UG	431 850,00	38 093,12	22 299,23	-21 073,10	37 236,63	37 965,82	114 521,70	317 328,30
02 Personnel Cellules	417 260,00	71 918,61	27 227,13	38 513,51	59 220,93	61 345,55	258 225,73	159 034,27
03 Loyers Bureau UG	48 980,00	13 009,65	4 446,17	8 136,46	3 851,40	8 775,60	38 219,28	10 760,72
04 Loyers Bureau Cellules	75 020,00	17 921,74	0,00	11 099,65	5 406,82	10 208,06	44 636,27	30 383,73
05 Fonctionnement Bureau UG	232 100,00	129 132,28	74 411,82	86 401,16	41 329,99	67 831,37	399 106,62	-167 006,62
06 Fonctionnement Bureau Cellules	299 010,00	111 089,96	37 083,17	50 456,42	48 203,18	58 623,10	305 455,83	-6 445,83
07 Achats véhicules	177 950,00	183 445,29	0,00	0,00			183 445,29	-5 495,29
08 Equipement Bureau UG	24 220,00	9 281,89	1 467,81	11 948,60	5 792,85	167,83	28 658,98	-4 438,98
09 Equipement ICT Bureau UG	27 150,00	37 606,03	3 561,44	7 439,41	3 828,98	488,55	52 924,41	-25 774,41
10 Equipement ICT Bureau Cellules	20 050,00	26 136,91	522,09	4 456,00	3 857,72	1 791,34	36 764,06	-16 714,06
11 Suivi et évaluation du programme	0,01	0,00	0,00	0,00			0,00	0,01
12 Intérêts compte de transit	0,01	0,00	0,00	0,00			0,00	0,01
13 Equipement Bureaux Cellules	81 660,00	8 974,86	1 298,75	5 080,38	191,58	5 709,95	21 255,52	60404,48
FMPT						20 934,00	20 934,00	-20934
05 Réserve budgétaire	**639 691,95**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**639 691,95**
01 Réserve budgétaire	639 691,95	0,00	0,00	0,00			0,00	639 691,95
Total	**7 772 382**	**1 220 951,55**	**284 369,25**	**450 187,51**	**674 791,71**	**941 169,80**	**3 571 469,82**	**4 200 912,15**

4.2. Analyse du planning financier de 2008

- Les dépenses du Contrat de Services sont constantes et régulières, et le budget initialement prévu pourra donc couvrir normalement ces dépenses jusqu'à fin 2009 ;
- Le Devis Programme de Croisière (DP 1) a malheureusement commencé avec un certain retard, suite à la nécessité préalable de régulariser toute une série d'écritures relatives à l'ancien devis programme antérieur dit «de démarrage».
- Alors que le Comité de Pilotage convoqué pour lancer les activités du DP 1 de 2008 s'était réuni le 19 mars 2008, ce n'est finalement que le 31 mai 2008 que le DP 1 fut signé, et ce n'est qu'en date du 1er juin 2008 que les premiers engagements financiers ont pu être lancés. Le budget du devis programme de croisière couvrira donc une période s'étalant du 31 mai 2008 au 30 mai 2009.
- Plusieurs grosses factures de fin de travaux vont tomber à échéance et faire basculer d'un seul coup les taux d'exécution.
- Autre facteur de retard : la première donation de 1.500.000 € du DP 1 n'est finalement arrivée entre les mains de REJUSCO qu'en date du 26 septembre 2008, ce qui a contraint les services financiers du programme à ne fonctionner, pour certaines dépenses du DP 1, que sur des avances remboursables émanant du cofinancement;
- La présence d'une rébellion dans les territoires de Rutshuru et Masisi a mis toute une série d'activités en veilleuse pendant plusieurs mois;
- Lié à la présence de la rébellion, il y a eu un problème récurrent de liquidités à la banque BCDC → les entrepreneurs et fournisseurs ont été payés avec retard et ont suspendu leurs travaux;
- Et enfin, des activités n'ont pas pu être lancées car le Comité de Pilotage a tardé à se réunir (notamment les primes à la performance et lutte contre l'impunité en matière de violences sexuelles).
- Si l'on veut terminer la totalité des constructions qui avaient été prévues au début du programme, nous avons identifié les compléments de financement qui seront nécessaires pour les réaliser et les terminer en 2009 et 2010. Notons que les coûts de la construction de bâtiments avaient été nettement sous-évalués au début du programme, et que le prix de marchandises telles que le sac de ciment a doublé en l'espace d'une année.
- La situation globale peut à se jour se résumer comme suit :

BUDGET	BUDGET GLOBAL	DEPENSES (€) 2008 – 2009 (janvier 08 à février 09) hors engagements spécifiques	PREVISIONS 2009	TAUX DECAISSEMENT en %
COFIN	7 772 382	4 061 531	5 931 302	52,26 % Il manquera 3.559.109 € pour atteindre nos objectifs fin 2009 et un complément de financement de 3.383.917 € serait nécessaire pour 2010.
DP DPO 2007-2008 DP1 2008-2009	6 400 000 536 500 2 571 293	 522 508 842 919	 1 255 819	 97,40 % 32,78 %
CS	1 500 000	889 532	+/- 500 000	59,30 %

5. SUIVI DES INDICATEURS

Les indicateurs initialement prévus au programme sont les suivants :

2.3 Indicateurs [1]

1) Fonctionnalité des lieux de Justice

- Nombre de juridictions, parquets, établissements et fermes pénitentiaires réhabilités ;
- Nombre de dossiers traités et de jugements rendus dans les délais ;
- Taux de mortalité dans les prisons ;
- Nombre et qualité des rations alimentaires fournies aux prisonniers.

2) Fonctionnement de la Justice

- Quantité d'équipements et de formulaires livrés ;
- Nombre et efficacité des systèmes de gestion élaborés ;
- Augmentation des ressources (frais de justice, amendes, etc.) perçues par l juridictions ;
- Nombre de personnes formées ;
- Nombre d'audiences foraines et nombre de jugements rendus lors de ces dernières ;
- Nombre et qualité des jugements rendus par les magistrats et personnel de justi ayant reçu des primes ;
- Nombre de dossiers traités par les équipes mobiles d'enquêteurs, recrutés et form par REJUSCO ;
- Nombre de poursuites et de jugements rendus : crimes de guerre, contre l'impunité de génocide ;
- Nombre de détentions arbitraires et illégales ;
- Nombre de justiciables ayant bénéficié des services d'un défenseur ;
- Nombre de dossiers appuyés par le fonds d'assistance judiciaire ;
- Evolution du nombre de victimes ayant porté plainte contre leurs agresseurs ;
- Nombre d'ONG appuyées et capables de fournir des services aux victimes.

3) Monitoring et sensibilisation au droit

- Evolution du nombre de cas rapportés de déni de justice et/ou de détentions arbitraires ;
- Nombre de jugements compilés dans la base de données ;
- Evolution des statistiques se rapportant à la population carcérale : taux de prisonniers en attente de jugement et de condamnés, durée moyenne de détention avant jugement ;
- Nombre de dépliants, plaquettes d'information, d'émissions radios et TV produits et diffusés ;

4) Fonctionnement du programme

- Niveau d'appropriation par les acteurs de la justice et la population en générale, des activités livrées par REJUSCO ;
- Niveau d'implication du gouvernement et des partenaires du programme, dans les comités mixtes de coordination locale (CMICL) et dans le comité de pilotage de REJUSCO.

5.1. Évolution des indicateurs

En Ituri

INDICATEURS

Désignation	Nbre	Décision rendue	Observations
Juridictions /parquet /établissements réhab/ construction	4		Extension TG /PGI à Bunia, 2 tripaix (Mambassa et Aru) et EGEE à Mahagi
Ferme pénitentiaire	1		Kindia
Dossiers traités et jugements rendus	154	86	en audience foraine 2008
Mortalité dans les prisons	54 décès		Prison de Bunia en 2008 suite à la promiscuité, maladie, malnutrition…
Personnes formées en 2008	115		dont 40 ressortissants d'ONG locales
Participants aux activités de sensibilisation	209		dont 32 femmes lors des JPO et table Ronde, 42 officiers militaires et policiers, membres d'Ongs et cliniques juridiques
Audiences foraines	4		CM à bunia, TGI à Mahagi et ARU 2 fois, TMG à Mahagi
Jugements rendus au cours des audiences foraines	154	58 jgts et 28 arrêts	TGI à Mahagi et Aru : 28 jugements en août et 29 en janvier-février; TMG à Mahagi: 1 en flagrance Cour Militaire à Bunia: 28 arrêts sur dispositif.
Nombre et qualité de ration alimentaire	15.079kgs		haricots (1626kgs), manioc doux (6890kgs), choux (2015kgs)
Nombre de détentions arbitraires et illégales	380		nombre des détenus visités par les ONG dans les différents amigos de l'Ituri
Nombre d'Ong appuyées	7		dont 6 pour le monitoring et 1 pour l'exploitation de la ferme pénitentiaire
Durée moyenne détention avant jugement	1 année		
Nombre d'émissions radio produites et diffusées			produites par l'ONG Internationale LA BENEVOLENTIA
Situation carcérale	782		Prison de Bunia, avec 335 condamnés et 447 prévenus parmi lesquels 11 mineurs et 15 femmes
	123		prison de Mahagi, dont 60% de condamnés
	76		prison de ARU dont environ 55% de prévenus.

- **Au Nord Kivu**

INDICATEURS

Désignation	Nbre	Décisions rendues	Observations
Fonctionnement des lieux de Justice			
juridictions/parquet/établissements réhab/constr.	5		Construction TGI/Béni, Finition Parquet Béni, réhabilitation prison centrale, prison Nyongera et Finition Prison de Béni.
ferme pénitentiaire	1		Nyongera
dossiers traités et jugements rendus	84		en audiences foraines 2008
mortalité dans les prisons	15		3 à Butembo, 5 à Béni, 7 à Munzenze
personnes formées en 2008	214		106 Huissiers, secrétaires de parquet et greffiers; 58 magistrats et agents auditorat, prison, PIC et PSPE
participants aux activités de sensibilisation	589		dont 32 femmes lors des JPO et table Ronde, 42 officiers militaires et policiers, membres d'Ong et cliniques juridiques
'audiences foraines	6		TMG/Béni, TMG/Goma, CM/Nord Kivu, CA/Nord Kivu, TMG/Goma, TMG/Béni
jugements rendus au cours des AF	50		
Nombre et qualité de ration alimentaire	29.287 Kg		Haricot (4000kgs), Maïs (19287kgs), Soja (6000kgs)
Nombre de détentions arbitraires et illégales	52		
Nombre d'Ong appuyées	12		dont 10 pour le monitoring et 2 pour exploitation de la ferme pénitentiaire
Durée moyenne détention avant jugement	1 année		
Nombre d'émission audio produites et diffusées	3		
situation carcérale (prévenus et condamnés)	1003		665 dont 540 prévenus (7 femmes), 120 condamnés (5 femmes), 5 hébergés à Munzenze; 260 (4 femmes, 64 militaires, 13 mineurs et 179 hommes) à Béni, 78 à Butembo

- **Au Sud Kivu**

Désignation	Nbre	Décisions rendues	Observations
Fonctionnement des lieux de Justice			
Juridictions/parquet/établissements réhab/constr	5		Prison centrale de Bukavu, prison d'Uvira, prison de Kabare, Police judiciaire de Bukavu
Ferme pénitentiaire	1		Kabare
Quantités d'équipements livrés	31		Kits informatiques composés d'ordinateur, imprimante, photocopieuse, machine à écrire ainsi qu'un onduleur
	150		Matelas à la prison centrale d'Uvira
	150		Paires de draps à la prison centrale d'Uvira
	140		Couvertures à la prison centrale d'Uvira
Ressources	FC 26542673		Ces recettes sont annuelles pour toutes les juridictions
Dossiers traités et jugements rendus		2361	en 2008 pour toutes les juridictions de la province
Nombre d'enquêtes	4		L'auditorat supérieur a mené des enquêtes à Kitindi, Mwenga, Baraka et Bukavu (assassinat
Mortalité dans les prisons	3		Prison de Bukavu et Uvira suite aux maladies
Personnes formées en 2008	209		dont 28 ressortissants d'ONG locales
Participants aux activités de sensibilisation			Lors des audiences foraines, , membres d'Ongs et cliniques juridiques
Audiences foraines	4		TMG à Baraka et Uvira, TGI à Kamituga et CM à Uvira
Jugements rendus au cours des audiences foraines	176	159 jgts et 17 arrêts	
Nombre et qualité de ration alimentaire	1		Les familles prennent en charge les prisonniers et parfois les associations caritatives, province
Nombre de détentions arbitraires et illégales	1022		nombre des détenus visités par les ONG dans les différents amigos du Sud Kivu
Nombre de justiciables ayant bénéficié le service d'un Avocats ou défenseur	353		Ces sont les parties aux procès lors des audiences foraines organisées avec l'appui du progran
Nombre d'Ong appuyées	14		dont 12 pour le monitoring ,1 pour exploitation de la ferme pénitentiaire et 1 pour la sensibilis
Durée moyenne détention avant jugement	6 mois		Pour la justice militaire c'est plus d'une année.
Nombre d'émissions audio produites et diffusées			produites par l'ONG Internationale BENEVOLENTIA
situation carcérale (prévenus et condamnés)	711		prison de Bukavu, avec 208 condamnés et 437 prévenus parmi lesquels 45 mineurs et 8 femme
	205		prison d'UVIRA, dont 60% de condamnés

Plainte d'une victime	1		Ce dossier est en instruction en l'Auditorat Supérieur de Bukavu sur base de la plainte d'une v administrés à une dame

6. APPRÉCIATION DES CRITÈRES DE SUIVI

Il est important que REJUSCO mette en place des outils d'évaluation interne afin de vérifier de manière régulière l'impact de ses actions. A titre d'exemple, il ne sert à rien d'organiser des audiences foraines dans les trois provinces d'intervention du programme si par la suite les cellules ne vérifient pas l'issue qui a été réservée à l'exécution de chaque jugement obtenu. Un accent doit être mis aussi sur l'analyse du contenu des jugements qui ont été prononcés : se réfugiant derrière leur indépendance, ou encore derrière une obscure exigence de confidentialité, nombre de juridictions de l'est du Congo se refusent encore à remettre la copie de leurs jugements. Or, les décisions judiciaires sont prononcées en audience publique, et doivent pouvoir être communiquées en copie aux justiciables ainsi qu'aux ONG et à REJUSCO. C'est pour le programme REJUSCO un indicateur objectivement vérifiable de la qualité de la justice qui est rendue.

Plus en aval de la chaîne pénale, se pose le problème de l'exécution des peines dans les prisons. L'année 2008 est sans doute pour l'est de la RDC l'année record des évasions de prisonniers. La plupart de ces évasions sont facilitées par des complicités à l'intérieur de l'établissement pénitentiaire. La direction de certaines prisons encourage les évasions moyennant paiement d'une somme d'argent. Tout le processus de lutte contre l'impunité est remis en cause par ces évasions massives, car les coupables de crimes graves courent à nouveau librement, et se vantent publiquement d'avoir échappé à leur peine.

REJUSCO effectue également un énorme effort pour l'amélioration du travail des ONG de monitoring. Ce sont elles qui, après REJUSCO, assureront la pérennisation des activités de contrôle des juridictions et des prisons. Les rapports de ces ONG sont suivis de près, analysés, et un processus d'amélioration du contenu de ces rapports et en permanence mis en œuvre dans le cadre d'une concertation régulière avec l'ONG concernée.

Au niveau du suivi externe du programme, notons le rapport de mission Rejusco Goma-Ituri rédigé par Mr Stefano VARRIALE (DCE) pour la période du 10/04/2008-17/04/2008; ensuite le représentant de la Délégation de l'UE, Mr Thierry Vircoulon, a effectué une visite du programme du 23 au 29 juillet, accompagné par trois experts/consultants chargés d'une mission de

formulation du futur volet justice du 10ème FED (2009-2014). Ce fut l'occasion d'effectuer un séjour à Bukavu et de se rendre compte in situ des constructions en cours et des activités de REJUSCO au Sud-Kivu. Une remise des brevets aux 50 officiers de la police judiciaire de Bukavu qui suivaient une formation de REJUSCO a aussi pu avoir lieu lors de cette visite.

Le représentant de DFID, Mr Adi Bal-Mayel, a effectué une visite du programme le 1er septembre, accompagné de Mr Pierre Robert (consultant indépendant) et de Mr Alex Stevens (DFID Londres). Tour d'horizon du programme, et examen des états des dépenses. Une visite de la prison de Goma a aussi été effectuée.

Le représentant de l'Ambassade des Pays-Bas, Mr Dirk-Jan Koch, a effectué une visite de travail dans les bureaux de l'UGP de REJUSCO à Goma le 22 septembre.

Outre le Comité de Pilotage tenu le 18 mars 2008, plusieurs réunions du Comité Technique des bailleurs sont intervenues respectivement à Kinshasa le 14 juillet, le 12 août et le 26 septembre, notamment pour examiner le pré-rapport et le rapport définitif d'Aurélie Demaugé en matière de lutte contre l'impunité dans le cadre des violences sexuelles. L'on attend également des précisions de la coopération suédoise concernant son engagement éventuel dans le financement de cette nouvelle activité de REJUSCO.

La CTB a par ailleurs fait procéder à un audit interne du programme REJUSCO. La mission d'audit a été réalisée au cours des mois d'avril, mai et juin 2008 et a porté sur le cycle IS (« International Services ») au siège et sur le terrain. La mission sur le terrain s'est déroulée du 14 au 21 mai 2008 inclus. Les thèmes suivants ont été examinés au cours de la mission d'audit : Le cadre légal et contractuel ; La structure organisationnelle ; L'évaluation interne des risques ; Les procédures et outils ; L'information financière et non financière ; Le pilotage/monitoring par le management.

7. MESURES ET RECOMMANDATIONS

Il y a lieu de distinguer les recommandations formulées au niveau des activités, et celles formulées en matière de procédures.

7.1 MESURES ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES ACTIVITES DU PROGRAMME

L'on trouvera ci-après les recommandations qui ont été formulées au début de l'année 2009 par les experts mandatés par la DCE dans le cadre de la mid term review (évaluation mi-parcours). S'agissant d'une évaluation externe portant sur les activités mises en place par REJUSCO en 2008, ces recommandations ont toute leur pertinence.

Le programme REJUSCO est pertinent parce qu'il cadre avec les orientations générales de la politique du Gouvernement et du Ministère de la Justice en matière de justice et également parce qu'il répond à un ensemble de besoins identifiés hier, encore actuels et qui risquent de se prolonger à l'avenir pour quelques temps encore dans les provinces de l'Est. Ces besoins intéressent autant les acteurs judiciaires (magistrats et police judiciaire) que pénitentiaires, les auxiliaires de justice (avocats et défenseurs judiciaires), les organisations de la société civile et les justiciables de manière générale et sont de plusieurs ordres : construction et agrandissement des lieux de justice, construction et réhabilitation des lieux de détention, équipement en mobilier, équipements divers, mise à disposition de moyens logistiques, appui au fonctionnement de la justice, fournitures de bureaux, organisation des audiences foraines, sensibilisation des justiciables à leurs droits…). Il soulage et appuie le Gouvernement dans ses efforts de reconstruction de la justice en RD Congo et de lutte contre l'impunité.
Le financement conjoint du programme par la CE et par le cofinancement des Royaumes de Belgique, des Pays-Bas et du Royaume Uni a permis de doubler le budget du programme et de commencer à répondre aux besoins énormes qu'exigent la restauration de la justice et de l'Etat de droit.
De plus, le cofinancement a permis d'entreprendre des activités qui ne pouvaient être financées avec les ressources de la CE comme celles liées à la justice et aux juridictions militaires constituant ainsi une valeur ajoutée, surtout quand on connait les méfaits des milices, des soldats et les crimes commis avec des armes dans l'Est du pays.
Cependant, malgré sa pertinence le programme connait des points faibles, notamment dans le cadre de sa mise en œuvre. En effet, hormis la CF entre la CE et la RDC, sur les trois bailleurs de fonds du cofinancement, seule la Belgique a conclu une convention spécifique avec la RDC et relative au programme REJUSCO. Par contre, tous les bailleurs de fonds ont signé une convention avec la CTB pour l'exécution du programme. Aucune convention n'a été signée entre la CTB et la partie congolaise.

La mission pense que cet élément a eu des conséquences en termes d'ancrage institutionnel, d'implication du gouvernement congolais et de rapportage vis-à-vis de celui-ci et a pu donner le sentiment que REJUSCO est un projet des bailleurs de fonds. Le maitre d'ouvrage dans le cadre du programme REJUSCO est le Ministère des Finances représenté par l'Ordonnateur

national, le maitre d'œuvre (bénéficiaire) est le Ministère de la Justice et la CTB est l'agence d'exécution du programme et qui, en tant que telle, devrait recevoir un mandat du maitre d'œuvre pour le représenter et par conséquent lui rendre compte également de l'exécution du programme.
La mission estime que cette difficulté peut être surmontée en formalisant une convention entre le maitre d'œuvre et la CTB d'une part et d'autre part en confirmant le conseiller du ministre de la justice chargé de la coopération dans un rôle d'interface naturel avec la CTB.
De plus, la mission estime que dans un souci de continuité du service public, le secrétariat général du ministère de la justice pourrait désigner un point focal susceptible de relayer les besoins, les informations et assurer la continuité, et rapports entre l'UGP et le Ministère de la justice, gérer les questions quotidiennes (suivi des modèles de registres de détention, plans de prisons à valider, titres fonciers à demander …..).
En résorbant le déficit de communication par ces changements proposés et par la tenue régulière des instances du programme telles le comité de pilotage, les comités techniques et les comité mixtes locaux de coordination, la mission conclut que le programme devra connaitre un essor nouveau dans sa seconde phase.
Les insuffisances de suivi dans le volet 1 du programme par rapport aux constructions et la qualité de certains meubles et équipements pourront être facilement corrigées au niveau local. Par contre, la mission estime que le programme doit opérer des choix stratégiques face à des cas de réhabilitation de vieux bâtiments qui n'ont pas reçu d'entretien et anticiper sur l'extension verticale des infrastructures judiciaires pour l'avenir. REJUSCO pourrait servir le Ministère de la justice pour établir des plans types des infrastructures judiciaires afin que ces plans validés par toutes les autorités compétentes puissent servir dans tout le pays. Quant aux fermes pénitentiaires, l'idée est certes pertinente mais le schéma mis en place à l'heure actuelle pour leur exploitation est inefficient.
Le volet fonctionnement de la justice a permis de résoudre en partie les problèmes quotidiens de fonctionnement des juridictions de l'est du Congo. Ainsi les OPJ ont bénéficié de moyens logistiques et bureautiques et de renforcement des capacités pour leurs enquêtes, les personnels judiciaires ont plus de facilité pour initier les procédures. Ces améliorations certes, importantes dans ce contexte doivent être consolidées dans la suite du programme. Il en est de même pour les audiences foraines qui gagneraient en efficacité et efficience avec une meilleure information préalable des justiciables, une meilleure préparation préalable des audiences, une tenue dans des localités autres que les sièges de juridiction et une mission spécifique relative à l'exécution des jugements.
Contrairement aux deux premiers volets, le volet sensibilisation aux droits gagnerait à être développé davantage parce que les besoins sont encore immenses et en dehors des émissions radios Sheri Ni Dawa diffusés sur 26 radios et évoquant en langues locales des thèmes intéressant les justiciables, le monitoring des procès et des lieux de détention est en cours avec des ONG de défense de droits humains sélectionnées et formées, mais leur suivi et l'exploitation de leurs rapports demeure encore faible. Des partenariats possibles existent avec d'autres organisations autant pour les audiences foraines, les formations que pour le monitoring.
La pérennisation de l'ensemble des actions entreprises dans le cadre du programme demeure une question actuelle parce la partie nationale n'assure pas le budget de fonctionnement des juridictions et leur impact risque d'être réduite si la question de l'affectation de magistrats dans les nouvelles juridictions n'est pas réglée par les autorités compétentes congolaises. Pour toutes les parties prenantes, il y a lieu également de faire fonctionner les instances prévues de manière régulière.

Des opportunités sont à exploiter tenant d'une part, à la fin des conflits et au nouveau climat d'apaisement dans la région de l'est et d'autre part à la complémentarité de ce programme avec de nouveaux programmes de la CE et d'autres bailleurs de fonds mais aussi de l'intérêt que de nouveaux bailleurs prêtent au programme. Outre la contribution financière qu'ils pourraient y apporter le programme s'ouvrirait de nouveaux volets notamment sur les violences sexuelles et éventuellement étendre la durée du projet le cas échéant en rattrapant ainsi le retard observé au démarrage du programme.
Sous réserve de ces aménagements, le programme atteindra les objectifs de contribuer à l'instauration de l'état de droit par l'amélioration des capacités juridictionnelles dans les provinces à l'est du Congo.

Recommandations

Au Ministère de la justice

Inclure les actions relatives au volet « renforcement des capacités de contrôle et d'évaluation du système judiciaire » de la Feuille de route de 2009 du Ministre de la justice dans la suite du programme (inspection des services judiciaires).
Prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre effective des mouvements de magistrats de manière générale et dans les 3 provinces concernées par le programme en particulier.
Prendre les dispositions pour apporter les correctifs nécessaires au cadrage institutionnel du programme et procéder à la désignation des points focaux pour permettre l'implication de la partie nationale et l'appropriation des résultats et acquis du programme.
Officialiser le comité de pilotage en intégrant les changements à apporter.
Veiller à la tenue régulière du comité de pilotage.
Améliorer la préparation du comité de pilotage.
Préparer et approuver un règlement d'ordre intérieur du comité de pilotage.
Veiller à relier le ministère à une connexion internet afin de faciliter la communication avec les partenaires.
Officialiser les CMICL à organiser au niveau provincial.
Assurer le suivi de l'exécution de la loi de finances exercice 2009 dans sa rubrique « frais de fonctionnement des juridictions » en vue de faire face aux charges de fonctionnement des juridictions et des services judiciaires
Assurer le suivi pour la rétrocession des recettes judiciaires en vue de garantir un minimum de revenus aux personnels non mécanisés et amoindrir les risques des pratiques préjudiciables aux justiciables ;
S'engager à assurer l'entretien des lieux de justice réhabilités ou construits par le programme.
Commencer à préparer l'après- programme REJUSCO.
Réfléchir et adopter au sein du comité de pilotage le système des primes de performance à expérimenter à l'est de la RDC.
Définir ou contribuer à la définition d'un plan d'action en matière de lutte contre les violences sexuelles à mettre en œuvre par les partenaires.
Assurer une coordination des interventions des partenaires dans le domaine des violences sexuelles.

Aux Ministères de la justice provinciaux

Veiller à la tenue et présider les CMICL afin d'améliorer la communication et optimaliser la contribution des partenaires.
Contribuer à l'alimentation des détenus des prisons de leurs provinces.

Assurer une coordination des interventions des partenaires dans le domaine des violences sexuelles.

Au Conseil Supérieur de la Magistrature

Travailler à mettre en place dans les meilleurs délais les instances disciplinaires au niveau provincial.
Affecter des magistrats et mettre les moyens nécessaires pour leur transport effectif dans les nouvelles juridictions.

A la CTB

Conclure une convention avec le gouvernement congolais afin d'améliorer le cadrage et l'ancrage institutionnel du programme.
Améliorer le rapportage et la communication avec les différents bailleurs et avec le maitre d'ouvrage et maitre d'œuvre.
Apporter un soutien technique au programme afin d'améliorer le suivi-évaluation interne et développer davantage d'outils de suivi de la qualité et de l'impact des activités.
Se conformer aux règles communication et de visibilité prescrites dans « Communication and Visibility Manual for EU External Actions ».

A l'UGP

Réfléchir aux objectifs des CMICL, au positionnement de REJUSCO et à la manière d'améliorer l'efficacité de ces réunions.
Approfondir les moyens d'améliorer l'efficience de certaines activités (choix des radios avec la plus grande audience pour la diffusion de l'émission radio, les fermes pénitentiaires, audiences foraines, etc.).
Améliorer le suivi-évaluation interne des activités, de leur qualité et leur impact.
Accentuer et étendre la formation des OPJ en collaboration avec l'école de formation des OPJ.
Collaborer à la remise en marche et de soutenir les écoles de formation du personnel judiciaire.
Veiller à développer davantage de coordination, d'harmonisation, de partage d'informations et de partenariat avec les organisations travaillant dans le secteur.
Centrer l'action du programme REJUSCO en matière de violences sexuelles sur des actions non prises en charge par les autres organisations et apportant une valeur ajoutée.

Aux bailleurs de fonds

Explorer les possibilités et les volontés de « silent partnership ».
Relayer et soutenir les plaidoyers réalisés par les organisations partenaires.
Mettre l'accent sur la question de réconciliation dans la 2e partie du programme (entre la population et les militaires).
Mettre l'accent sur la question de la prévention des conflits en travaillant davantage sur les causes du conflit à l'est de la RDC, de même que sur la question foncière qui serait une des thématiques à approfondir.
Réfléchir à la stratégie de réhabilitation des bâtiments âgés qui n'ont pas été entretenus pendant plusieurs années.
Envisager la construction d'une dalle en béton armé pour une extension future par ajout d'un ou deux étages dans une perspective d'avenir.

7.2 MESURES ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE RESPECT DES PROCEDURES

L'on trouvera ci-après les recommandations qui ont été formulées au début de l'année 2009 par le Cabinet d'audit Chantal Bollen :

Recommandation 1 :
Nous avons pu constater qu'il existait ou qu'il avait existé des avances de Navision à Navision notamment suite au délai de libération des fonds par certains bailleurs.
Ces avances sont interdites au niveau des procédures « CTB ». Cependant face aux difficultés pratiques, il serait souhaitable que les procédures soient adaptées à certaines conditions spécifiques avec mise en place d'une procédure adéquate.

Recommandation 2 :
Etant donné qu'il nous a été précisé que les conventions entres bailleurs allaient être rediscutées en vue de leur harmonisation, les éléments de frais de personnel à porter en compte de l'un ou l'autre projet/ bailleur / Navision pourraient être identifiés de manière plus claire.

Recommandation 3 :
Marchés publics. Nous recommandons de faire apparaître de manière claire et précise que la facture demandée en paiement repose sur un degré d'achèvement réel des travaux. En complément du rapport mensuel, le prestataire de service chargé du suivi des travaux devrait établir un tel document pour chaque facture émise par le fournisseur.

Recommandation 4 :
Un back up est effectué automatiquement sur le serveur toutes les 12 heures. Le serveur est situé dans les locaux. Nous recommandons de conserver un back up en dehors des locaux.

Recommandation 5 :
Le tableau des immobilisés n'est pas conforme au canevas « CTB » : il manque les informations comptables telles que la date d'acquisition, le n° de facture et l'imputation comptable. Nous recommandons de compléter les tableaux d'inventaire existants pour qu'ils soient conformes au canevas CTB.

Recommandation 6 :
Contrôle de caisse. Nous n'avons détecté aucune anomalie. Notons que les livres de caisse sont tenus sur Excel et non dans un livre relié et pré-numéroté.
Nous recommandons de tenir un livre de recettes / dépenses manuellement.

Conclusions : Nos constatations concernent des points mineurs n'ayant pas d'impact sur notre opinion. Notre opinion sur la tenue administrative est très positive.

8. NOUVEAU PLANNING

a. Planning des activités de l'année 2009

Les activités 2009 sont ici présentées sous forme de chronogramme élaboré par les responsables thématiques et à l'issue d'une concertation en profondeur avec les coordonnateurs de cellules :

ACTIVITES	COMMENTAIRES	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Lieu
	Chronogramme des activités du Chargé du programme de la chaîne pénale													
ACTIVITES	**COMMENTAIRES**	**Janv**	**Févr**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**	**Juillet**	**Aout**	**Sept**	**Oct**	**Nov**	**Déc**	**Lieu**
AMELIORATION DES SYSTEMES DE GESTION DE PRISON														
Infirmerie au niveau de chaque prison	A DETERMINER LE NOMBRE DE PRISONS à noter que 1 KIT médical par trim = 436 euros * nbre de prisons* 4trim + 1 kit instrument = 108 euros par nbre de prisons													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
Production des registres pénitentiaires	voir fichier impression registre							x	x					GOMA
								x	x					BUNIA
								x	x					BUKAVU
distribution des registres pénitentiaires									x	x				GOMA
									x	x				BUNIA
									x	x				BUKAVU
Production d'autres outils de gestion des lieux de détention y compris les cachets	VOIR ONG DE MONITORING							x	X					GOMA

lieux de détention y compris les cachots (P.V, différentes fiches et formulaires, fardes imprimées, etc.)								x	X					BUNIA
								x	X					BUKAVU
distribution d'autres outils de gestion des lieux de détention y compris les cachots (P.V, différentes fiches et formulaires, fardes imprimées, etc.)	VOIR ONG DE MONITORING								x	x				GOMA
									x	x				BUNIA
									x	x				BUKAVU
Appui aux comités de suivi prisons (réunions et descentes est.200/Site/mois)	1 jour / mois	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	GOMA
		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	BUNIA
		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	BUKAVU
DROIT DE LA DEFENSE ET AIDE AUX VICTIMES														
Assistance judiciaire spéciale	15 dossiers pour **18 mois** x 500 euros par dossier													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
Assistance judiciaire liée aux AF	7000USD par AF ***7** AF (**pour 18 mois)** par cellule													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
Ateliers de formation pour les Barreaux(2/site) -	Formation des avocats sur la déontologie et les pratiques professionnelles d'avocat.(3jours).				3									GOMA
					3									BUNIA
					3									BUKAVU
Ateliers de formation pour les Syndics(2/site/10.000)-	Formation des défenseurs judiciaires sur la déontologie générale et le procès éqitable (3jrs). Idem pour le total.			3										GOMA
				3										BUNIA

						3								BUKAVU
Permanence des Barreaux et Syndics auprès des prisons(3avocatsx100x12mois)x11prisons	1 avocat reçoit 100usd par mois pour aller dans les prisons (voir le nombre de prison par cellule) 3ITURI +4SK+4NK (voir onglet PRISONS)													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
Tables rondes sur le rôle du Conseil supérieur de la Magistrature dans la restauration de la justice en RDC	**TERMINE**		1											GOMA
				1										BUNIA
			1											BUKAVU
Appui technique aux victimes et témoins (déplacements, logement et prise en charge)	5 victimes par AF * **7** AF **(pour 18 mois)** * 3 CELLULES * 120$ VICTIMES * 3JOURS													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
FORMATIONS/SEMINAIRES														
Formation du personnel pénitentiaire sur la gestion institutionnelle et l'utilisation des documents pénitentiaires (ceux de Goma et BKV à BKV et ceux du Grand Nord et de Bunia à Bunia	3 jours par site :							5						GOMA
								5						BUNIA
								5						BUKAVU
Formation des OPJ sur la protection des personnes dans la procédure d'enquête préliminaire	3jrs.					3								BUNIA
Formation des OPJ sur les techniques d'investigation sur les crimes graves et la recherche des preuves	il faut que le MP 56 soit réalisé sous DP1 (GIGI et DELPHIN) donc pas avant oct-nov et ce sera sous DP1													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
Atelier mixte avec magistrat tripaix et juges coutumiers sur l'administration de la justice de proximité	3 jours par site :									3				GOMA
										3				BUNIA

										3				BUKAVU
Formation des magistrats sur la technique des rédactions des jugements											5			GOMA
											5			BUNIA
											5			BUKAVU
AUDIENCES FORAINES ET ENQUETES JUDICIAIRES														
Appui à l'organisation des audiences foraines mais le budget dépend de la demande reçue	**7** par cellules pour **18 mois** (DP2) :12000 usd *6*3													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
Appui aux enquêtes judiciaires (1enquête civile et 1militaire par trimestre et par site)sur demande des partenaires	**4** enquêtes pour **18 mois** * 3 cellules à raison de 10000usd par enquête													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
Achat du Kit d'investigations	il faut que le MP 56 soit réalisé sous DP1 (GIGI et DELPHIN) donc pas avant oct-nov et ce sera sous DP2													UGP
Etude et laboratoire de la Police judiciaire	il faut que le MP 56 soit réalisé sous DP1 (GIGI et DELPHIN) donc pas avant oct-nov et ce sera sous DP2													UGP
MONITORING DE LA CHAINE PENALE														
Subvention aux ONGs du monitoring des lieux de détention (9 au SK, 6 au NK et 5 à Bunia x 70.000/trimestre)	**18 MOIS** moyenne de 1500USD /MOIS par cellule par ONG (11SK+6NK+6BUNIA) **ATTENTION SIGNER UN CONTRAT DE 2 MOIS : MAI ET JUIN DP2 11 mois de juillet 2009 à déc 2010**													GOMA
														BUNIA
														BUKAVU
Publication d'un fascicule sur l'Etat des détentions à l'Est de la RDC	LIVRET DE 30 PAGES/1000exemplaires/20$													UGP

SUIVI ET EVALUATION DES ACTIVITES														**Bunia,BKV et Goma**

Chronogramme des activités du Chargé du programme de la justice militaire

ACTIVITES	COMMENTAIRES	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Lieu
FARDC (A_03_01)														
Formation des officiers des bureaux techniques des régions militaires sur leur rôle dans la protection des libertés fondamentales et les DH (S2 des brigades et bataillons)	3 JOURS											3		BUNIA
												3		BUKAVU
												3		GOMA
FARDC avec les Députés provinciaux (A_03_01)														
Journées de réflexion entre les officiers des EMG des RM et les députés provinciaux sur le renforcement des relations entre les forces l'ordre et la population	pas de députés provinciaux à Bunia - 2 jours -				2									BUKAVU
				2										GOMA
FARDC avec la société civile (A_03_01)														
Atelier mixte entre les officiers militaires et les communautés sur le rôle de l'armée et des leaders des communautés dans la cohabitation pacifique entre les forces de l'ordre et la population civile	3 JOURS													**réalisée en 2008**
						3								BUKAVU
						3								GOMA
Atelier d'évaluation de l'apport des cadres de concertation														
Atelier d'évalution de l'apport des cadres de concertation dans l'amélioration des relations entre forces de l'ordre et les communautés	1 jour							1			1			GOMA
					1			1			1			BUNIA

								1			1			BUKAVU
	CLINIQUES JURIDIQUES													
Formation sur les cliniques Juridiques (A_2_03)														
Atelier de formation des relais communautaires sur le rôle des cliniques juridiques dans la restauration de la justice	(à BKV et à Bunia, elles ont coûté 7800usd) A BENI						4							GOMA
Installation des neufs cliniques juridiques dans toutes les cellules à raison de 3 cliniques par cellule	**fonctionnement de toutes les cliniques juridiques à partir de juillet sur DP2**	**9 cl 1ère phase * 300 * 18mois + 10 cl 2ème phase * 300 * 17mois**												
BUNIA 5 cliniques(Irumu, Aru, Mahagi)	2000 pr installation par clinique + (300 Usd forfait * mois * clinique) en DEUX phases : 3 à la première PHASE + 2 à la deuxième PHASE		1ère											BUNIA
									2è					BUNIA
BUKAVU 8 cliniques (Idjwi, Fizi et Ngweshe)	2001 pour installation par clinique + (300 usd forfait * mois * cliniq) en DEUX phases : 3 à la première PHASE + 5 à la deuxième phase		1è											BUKAVU
									2è					BUKAVU
GOMA 6 cliniques (Rutshuru, Walikale et Masisi)	2002 pr installation par clinique + (300 usd forfait * mois * clinique) en DEUX phases : 3 à la première PHASE + 3 à la deuxième		1ère											GOMA
									2è					GOMA
Analyse des demandes des audiences foraines et enquêtes (sur DP D_02_06 et D_02_05)														
Suivi et évaluation des activités														

Chronogramme des activités de formation et de sensibilisation

JOURNEES PORTES OUVERTES														
Journées portes ouvertes sur le fonctionnement de la justice en RDC	3fois pour l'année			1				2		2			2	BUNIA
								2		2			2	BUKAVU
								2		2			2	GOMA
Conférence universitaire														
	2 Bunia + 1 Aru + 1 Mahagi						1		1		2			BUNIA
	2 GNK et 2 PNK										2			GOMA
	4 Bukavu et 2 Uvira										2			BUKAVU
Théâtres populaires et en salle	**(idem comme conférence)**													
														BUNIA
														GOMA
														BUKAVU
	JOURS D'ACTIVITE PAR MOIS	**3**	**5**	**13**	**15**	**15**	**8**	**27**	**4**	**18**	**27**	**12**	**9**	**TOUS**
		1	**2**	**1**	**6**	**7**	**1**	**9**	**1**	**6**	**9**	**4**	**3**	**BUKAVU**
		1	**1**	**6**	**5**	**4**	**2**	**9**	**2**	**6**	**9**	**4**	**3**	**BUNIA**
		1	**2**	**6**	**4**	**4**	**5**	**9**	**1**	**6**	**9**	**4**	**3**	**GOMA**

Chronogramme et budget du volet lutte contre les violences sexuelles.

Activités	Description	Avril	Mai	Juin	juillet	août	septembre	Octobre	Novembre	Décemb	Commentaire	Q.	PU	Total
Activités de sensibilisation											Production des deux programmes de radio par deux producteurs différents en ciblant groupes d'écouteurs différents ; Chaque émission ne doit pas dépasser les 200. IRFJ a déjà quelques fonds et son équipe et il serait seulement une division des taches;	12	300	3600
Sensibilisation de la population aux questions relatives aux droits des femmes et aux violences sexuelles	Programmes de radio: émissions de sensibilisation dans les radios locales.	Appel d'offre: Avril 5; Délai: Avril 16; Sélection: Avril 23;								Distribution des brochures	Production des brochures sur les droits des femmes et la procédure pénale. 5 ou 2.5. dépendra si ACORD va faire un partenariat avec nous ou non;	15000	5	75000
	Documentation diverse en direction des groupes cibles et des participants aux débats	Production des brochures d'information	Production des brochures d'information	Production des brochures	Distribution des brochures	Distribution des brochures			Distribution des brochures		Production pour afficher en annonçant les actions de la justice contre l'impunité pour les violences sexuelles	4	500	2000
	Elaboration de panneaux d'information sur les violences sexuelles	Avis: 6 avril; Délai: 17 avril; annonce de sélection: 22 avril;	23 mai: afficher les panneaux;									1500	15	22500

	Production panneaux d'information pour Centres de Santé				Avis: 22 juillet;	Délai: 14		distribution de 500		Théâtre	Les pièces de théâtre doivent être suivies par des débats avec la population.	11	500	5500
	Groupe théâtral pour tournée de restitution communautaire et audiences foraines	Avis et TDR: 15 mai; Délai: 30 mai;	Préparation et discussions de messages avec les groupes sélectionnés;	Théâtre	Théâtre				Théâtre		Forfait par territoires: 2 ou 3 chefs coutumiers, 2 animatrices maman locale; 1 observateur de REJUSCO: 2 semaines de voyage dans le territoire en coordination avec le radio ou la télé.	8	4000	32000
Le procès de rendu de la justice: sensibilisation des communautés avec participation des autorités locales et coutumières, et en direction des militaires;	Restitution "communautaire" du rendu de la justice avec participation des autorités coutumières + ONG : A partir du monitoring, tournée de restitution des décisions de justice: en décembre, 1 ou 2 membres des équipes de monitoring, avec chefs coutumiers,		Elaboration d'un plan de publicité et formation en ciblant les autorités locales et autres intervenants	Avis de sélection des consultants pour formation: 15 juin		Formations et séances de restitutions.			Formations et Séances de Restitution		Séminaires organisés avec les enseignants congolais et étrangers; séance de travail préparatoire avec un consultant et les enseignants; programme sera formulé et mis en place après avoir circulé et commenté par les autorités; au début de chaque jour d'enseignement il y aura un entretien avec un membre la justice et/ou une visite des étudiants; Chaque session doit être accompagnée avec les brochures dûment expliquées aux participants (UNIFEM, ACORD). Le consultant travaillera gratuitement; les classes doivent être	3	2000	6000

											conduites par les travailleurs des agences internationales en conjugaison avec les enseignants congolais; les frais correspondent invites;			
Séminaires sur les questions de justice et de violences sexuelles dans les Universités		Réunions préparatoires	Séminaires UniGoma (cellule et CPI-PIDS)					Séminaires UniGoma (cellule et CPI-PIDS)			Les prestations sont d'après un salaire mensuel de P2 aves les frais de logement de 1000 par mois plus aller retour et visa (sans assurance)	8	6500	52000
Etude de la question du recours à la justice pour victimes de VS et modes alternatifs de condamnation (justice traditionnelle);	1 Consultant anthropologue	TdR et Avis: Avril 24	Méthodologie et sélection des enquêteurs	Enquêtes et Focus Groups	Enquêtes et Focus Groups	Enquêtes et Focus Groups	Elaboration du rapport	1er rapport			On doit maintenir le maximum de 4500 a dépenser pour les enquêteurs mais la conception et sélection doit être faite avec le consultant.	30	150	4500
	Equipes d'enquêteurs			Enquêtes	Enquêtes	Enquêtes					Frais d'organisation des deux réunions à Goma et Bukavu;	2	2000	4000
	Réunions de discussion et préparation des résultats;							1er rapport						0
	Publication sur le rôle des autorités locales et recommandations;													0

Renforcement et amélioration dus système de la justice										Fiches synthétiques d'évaluation par province	2 équipes de deux personnes par 2 provinces + 1 équipe de 2 personnes= 10 moniteurs; pour 8 mois: 120*400= ; Salaires de chaque moniteur: 400;	80	400	32000
Monitoring du rendu de la justice – sur toute la chaîne pénale (enquêtes, délais, procédures, sentence et exécution) ;	Formation des moniteurs pour l'observation de la chaîne pénale: étudiants; individuels juristes de la société civile;	Entretiens préparatoires avec les autorités provinciales et judiciaires sur les activités de monitoring.	TdRs pour les moniteurs (ONG et étudiants); Préparation des activités de formation; Préparation des circulaires de cooperation avec des acteurs de la chaine pénale;	Avis de sélection pour des équipes : 13 mai; délai: 22 mai; sélection : 1-3 juin; Formations préliminaires pour les étudiants;	Formations des moniteurs des ONG;	Formations des moniteurs des ONG;	Fiches synthétiques d'évaluation par province	Fiches synthétiques d'évaluation par province	Fiches synthétiques d'évaluation par province		Publication et distribution de fiches synthétiques (autorités judiciaires; autorités provinciales; autorités nationales); création et maintien de website;	100	8	800
	Production et distribution des fiches synthétiques											3	1000	3000
	Réunions de discussion et préparation avec les autorités locales;		3 réunions préparatoires à Goma;								Frais de paiement; un vol aller-retour;	1	7500	7500

			Bukavu et Bunia.											
	Consultant International			Formation	Formation									58000
Renforcement de l'aide judiciaire aux victimes et des droits de la défense;	Accompagnement défense judiciaire et autres conseils, incluant soutien aux Barreaux (à définir plus précisément lorsque les programmes existants seront chiffrés pour la période couverte).													60000
	POUR MÉMOIRE: budget général REJUSCO prévu pour l'assistance judiciaire aux victimes violences sexuelles										Paiement du consultant (frais de logement; voyage; prestation)	1	6000	6000
Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale: police; procureurs; juges.	Préparation des TdRs	9-10 et 11-12; 15; 16-17 et 18-19 mai Conception des formations								Frais de paiement du consultant et réunions;	3	1500	4500

			(Points de liaison: police; auditorat; parquet; tribunal)											
	Production et distribution de loi commentée; réunions sur l'application de la loi;	Loi commentée	Débat sur la loi commentée	Révision de la loi commentée			Débat et Formation							75000
	Appui aux enquêtes judiciaires, civiles ou militaires											600	1200	720000
Renforcement des capacités d'enquête des Officiers et Inspecteurs de Police Judiciaire;	Formation OPJ - PNC spécialisés			Conception de Formation avec partenaires			Formation					4	14600	58400
	2 Consultants pour la formation des OPJ : enquêteurs sur les violences sexuelles			Préparation des formations	Préparation des formations							2	7300	14600
	Bureau pour les unités spécialisées de la police											2	3000	6000

	Fonctionnement des unités spécialisées de la police									Séminaires		60	240	14400
Formation et sensibilisation du personnel médical sur le processus judiciaire et distribution du Certificat Médical;	Relais dans les territoires des formations auprès du personnel médical : protocole d'examen et certificat médico-légal; financement des copies de certificats médicaux - alternativement; tournée d'information par juristes et médecins;		10-11 et 17-18 mai Conception de formation avec Hôpital General /PANZI /MSF/CICR/ Points de liaison: police; auditorat; parquet; tribunal)		Séminaires	Séminaires								225000
Appui aux audiences foraines	Organisations audiences foraines, civiles ou militaires													0
Mise en place de centres d'accueil des victimes avec accès direct aux enquêteurs spécialisés											vol aller retour ou logement 1 mois	1	2000	2000
Formation et affectation d'une accompagnatrice civile (profil	1 Consultant-étude comparative de											2	13500	27000

d'assistant sociale) auprès des centres médicaux, police, parquets, cours et tribunaux.	l'accompagnatrice; encadrement dans le contexte socio légal congolais; présentation des résultats;													
	1 Consultant formation Accompagnatrice auprès des parquets										30 jours de formation, 100 de frais pour les extérieurs et 30 pour Goma + déplacements;	30	3500	105000
	Formation des accompagnatrices auprès des cours et tribunaux											180	350	63000
	Mise en place et soutien de l'activité d'accompagnatrices auprès des juridictions									Table Ronde Finale 25-26 Mars; Atelier parallèle;		4	3500	14000
Elaboration de lignes directrices en matière de réparation pour les violences sexuelles et appui à la réparation	Tables rondes sur les dommages et intérêts et les réparations					Réunion Goma								250000
	appui a la réparation									Conférence 26-27 March				100000
Conférence sur les violences					Appel à									

violences sexuelles (proposer organisation avec ICTJ et Acord) Violences sexuelles en RDC dans le contexte des Régions des Grands Lacs: défis socio-juridiques communications					communications: articles à présenter (thématique spéciale: réparations)									
Coûts des ressources humaines												13	15000	195 000,00
1 CC international												13	2800	36 400,00
1 CA National												33	1000	33 000
3 Assistants juristes pour les cellules - un assistant juriste rattaché à l'UGP												13	750	9 750,00
1 Chauffeur Goma												6	1000	6 000,00
Réunions membres de la Cellule à Goma														-
Equipement												1	25000	25 000,00
Véhicule 4 x 4												1	6580	6 580,00
Equipement ICT												4	37500 %	1 5000,00
Achats bureau, étagère, fournitures														-

Ressources opérationnelles (frais de fonctionnement)												6	1500	9 000,00
Location Véhicule												100	77,6	7 760,00
Frais de fonctionnement équipe														-
Frais bancaires														-
Voyages personnel												4	1100	4 400,00
Vols internationaux												40	300	12 000,00
Voyages locaux												180	70	12 600,00
Frais mission												12	500	6 000,00
Maintenance et assurance véhicule														
														2 442 790

b. Planning financier de l'année 2009

Les plannings financiers repris ci-après devront être revus en fonction des observations des bailleurs et des orientations du Comité de Pilotage. Des ajustements budgétaires devront être opérés, dans la mesure où certaines activités (plus spécialement la construction de bâtiments judiciaires et pénitentiaires) feront l'objet d'un déficit de financement. De deux choses l'une : soit l'on renonce à une série d'activités et de construction afin de couvrir complètement l'enveloppe budgétaire octroyée à REJUSCO au départ, soit l'on recourt à des financements complémentaires, étant entendu qu'il est également possible de procéder à certaines réallocations entre les lignes budgétaires.

Contrat de services

	Budget	Balance	Disponible	2008	2009Q1	2009Q2	2009Q3	2009Q4	2009
CONTRAT DE SERVICES (CS)	**1 500,00**	**1 116,79**	**197,23**	**417,90**	**119,15**	**129,20**	**113,65**	**139,66**	**501,66**
Frais remboursables	217,90	187,71	129,03	20,18	10,65	10,70	5,15	12,00	38,50
Voyages	47,69	29,52	-17,59	15,12	10,00	10,00	4,50	7,50	32,00
Voyages internationaux	14,69	3,92	-14,04	4,96	5,00	5,00		3,00	13,00
Voyages nationaux	33,00	25,60	-3,56	10,16	5,00	5,00	4,50	4,50	19,00
Bagages	22,75	16,32	7,08	4,74	0,15	0,20	0,15	4,00	4,50
Bagages	22,75	16,32	7,08	4,74	0,15	0,20	0,15	4,00	4,50
Réserve budgétaire	147,46	141,86	139,54	0,32	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00
Réserve budgétaire	147,46	141,86	139,54	0,32	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00
Fixed expenses - Frais forfaitaires	1 282,10	929,08	68,20	397,72	108,50	118,50	108,50	127,66	463,16
Long Term Expat (2)	946,70	661,77	35,86	285,91	80,00	90,00	80,00	90,00	340,00
Coordinateur	469,26	314,73	0,75	153,98	40,00	40,00	40,00	40,00	160,00
Responsable administratif et financier	477,45	347,04	35,11	131,93	40,00	50,00	40,00	50,00	180,00
Long Term Local (6)	335,40	267,32	32,34	111,81	28,50	28,50	28,50	37,66	123,16
Provincial National Senior	171,00	130,31	0,38	59,33	16,00	16,00	16,00	22,60	70,60
Spécialistes Nationaux Sectoriels	114,00	95,73	25,01	35,36	8,50	8,50	8,50	9,86	35,36
Comptable	50,40	41,27	6,95	17,12	4,00	4,00	4,00	5,20	17,20
Frais Administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Management Revenu BTC - Revenu Propre CTB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET COFIN

DGCD		3 700 000 €
DGIS		1 100 000 €
DFID	£2 000 000	2 606 778 €
DONATION		**7 406 778 €**

	BUDGET COFIN	COFIN 2007-2008	COFIN 2009 dépenses à fin MARS	COFIN 2009 =) COMMITTED	TOTAL dépensé ou engagé à fin mars 2009	DISPONIBLE	COFIN avril 2009 à mars 2010	COFIN 2009 - MARS 2010
Frais remboursables	**6 756 500**	**3 550 542**	**709 991**	**2 356 432**	**6 616 965**	**139 535**	**139 535**	**3 205 958**
Fonctionnalité des C&T	**3 056 727**	**1 336 006**	**355 335**	**1 350 886**	**3 042 227**	**14 500**	**14 500**	**1 720 721**
Fonctionnalité des C&T et des prisons (année 2007) à ne plus toucher	400 587	400 025	62	0	400 087	500	500	562
Constructions cours & tribunaux civils	91 538	50 338	17 429	23 771	91 538	0	0	41 200
Constructions Tribunaux de Paix	454 580	233 216	75 901	145 463	454 580	0	0	221 364
Construction infrastructure justice militaire	1 052 337	36 748	173 021	842 568	1 052 337	0	0	1 015 589
Constructions/réhabilitations prisons	608 783	258 773	71 275	278 735	608 783	0	0	350 010
FP, transport, préparation repas	448 902	356 906	17 647	60 349	434 902	14 000	14 000	91 996
Fonctionnemnet de la justice	**803 158**	**556 414**	**97 381**	**77 790**	**731 585**	**71 573**	**71 573**	**246 744**
Appui technique aux jridictions (année 2007) à ne plus toucher	119 981	119 203	278	0	119 481	500	500	778
Appui technique à la protection des libertés individuelles	921	921	0	0	921	0	0	0
Droit de la défense et aide aux victimes	141 134	20 568	31 006	18 487	70 061	71 073	71 073	120 566
Amélioration des relations entre l'armée et la population	5 778	5 778	0	0	5 778	0	0	0
Améliorer qualité de l'investigation	53 660	36 991	16 669	0	53 660	0	0	16 669
Appui logistique	243 426	146 466	38 657	58 303	243 426	0	0	96 960
Formation/séminaires	133 966	124 937	8 029	1 000	133 966	0	0	9 029
act 4a & 4b Audiences foraines et ENQUETES	104 292	101 550	2 742	0	104 292	0	0	2 742
Monitoring & sensibilisation	**329 075**	**174 243**	**55 816**	**47 454**	**277 513**	**51 562**	**51 562**	**154 832**
sensibilisation	119 633	79 801	17 020	0	96 821	22 812	22 812	39 832
act 5 a Monitoring de la chaîne pénale	209 442	94 442	38 796	47 454	180 692	28 750	28 750	115 000
Moyens généraux (UGP)	**2 567 540**	**1 483 879**	**201 459**	**880 302**	**2 565 640**	**1 900**	**1 900**	**1 083 661**
Frais de fonctionnement	1 368 046	787 424	120 220	460 402	1 368 046	0	0	580 622
Investissements	326 430	323 048	1 482	0	324 530	1 900	1 900	3 382
Frais de gestion	**650 278**	**20 934**	**54 296**	**575 048**	**650 278**	**0**	**0**	**629 344**
TOTAL	**7 406 778**	**3 571 476**	**764 287**	**2 931 480**	**7 267 243**	**139 535**	**139 535**	**3 835 302**

7 406 778

BUDGET DP

UE 6 400 000 €

DP 1 - RDC060594T		CONVENTION	DP0	DP1	DP2		
Projet n° 9/ACP/ZR/016 : " Restauration de la Justice à l'Est du Congo"		DE FINANCEMENT	juillet 07 à janv 08	juin 08 à mai 09	juin 09 à mars 10	SOLDE	
			réalisé	projection	draft		
			6 MOIS	12 MOIS	10 MOIS		
Fonctionnalité des lieux de justice	Volet 1	1 200 000	418 145	1 394 438	0	-612 583	sera compensé par le montant des Imprévus
Fonctionnement de la justice	Volet 2	3 450 000	72 395	604 154	2 773 451	0	
Monitoring et sensibilisation	Volet 3	750 000	28 225	0	721 775	0	
Monitoring et évaluation externe : données inconnues	x	350 000	0	0	350 000	0	budget destiné au financement des audits
Imprévus	x	650 000	3 743	0	33 674	612 583	
soumission totale	TOTAL	6 400 000	522 508	1 998 592	3 878 900	0	

9. AVIS DES CMCL[2] DANS LES TROIS PROVINCES D'INTERVENTION DE REJUSCO

Au Sud Kivu :

Quatre réunions y ont été tenues depuis le début du programme : la première a eu lieu le 22 mai 2007 dont l'ordre du jour était la prise de contacts avec les partenaires; la deuxième a eu lieu le 29 juin 2007; la troisième a eu lieu le 04 juillet 2008 et la quatrième a eu lieu le 03 décembre2008. A l'exception de quelques spécificités, les ordres du jour des CMICL sont toujours identiques dans chacune des provinces d'intervention : -Etat d'avancement des travaux sur les différents sites; -Planning des activités de D P 1; -Réponses aux attentes des partenaires; -Difficultés rencontrées; -Divers.

En 2008, les partenaires ont formulé les avis suivants :

- Les autorités judiciaires ont demandé à REJUSCO de les impliquer davantage dans les différentes formations des OPJ : sur le choix des thèmes, la conception de modules,...
- Ils ont souhaité que les formations soient étendues à tout le personnel judiciaire et aussi organisées même à l'intérieur de la province (surtout pour les OPJ) ;
- Les juridictions ont recommandé au programme de les associer dans l'identification des besoins en tenant compte de ce qui est important à leurs yeux;
- Pour ce qui est du travail des ONGDH de Monitoring, les Parquets veulent que le Programme REJUSCO facilite la collaboration entre les ONGDH et les institutions judiciaires concernées ;
- Les partenaires ont recommandé que le programme puisse les impliquer à toutes les phases d'exécution du projet dans le but de leur faciliter l'appropriation des activités ;
- Pour ce qui est des audiences foraines, les responsables de juridictions ont demandé qu'un calendrier annuel soit arrêté de commun accord afin de faciliter le bon déroulement des activités sur tous les sites ciblés ;

[2] Commission Mixte de Concertation Locale.

- Dans toutes les réunions, les bénéficiaires ne cessent de demander à REJUSCO de concrétiser le paiement des primes de performance ;
- Que REJUSCO puisse doter chaque juridiction avec des véhicules capables de leur permettre d'exécuter les taches professionnelles, étant donné les distances entre le siège principal et le reste du ressort, distances qui sont à la base du dysfonctionnement dans certains dossiers ;
- Le Barreau a souhaité qu'il y ait un accord entre le programme REJUSCO et l'Ordre des Avocats afin de mieux organiser l'assistance judiciaire.

Au Nord Kivu :

1. CMICL DU 03 JUIN 2008

- Les autorités judiciaires souhaitent que la prime de performance promise par Rejusco soit payée rapidement ;
- Le Conseil de l'Ordre des avocats, représenté, a insisté sur un partenariat officiel avec Rejusco pour différentes interventions. En effet, il souhaite qu'un cadre juridique soit mis sur pied entre les deux institutions ;
- Les partenaires judiciaires (magistrats du siège et des parquets) recommandent à Rejusco de les associer aussi en amont. C'est-à-dire que Rejusco les associe dans l'identification des besoins en formation, en réhabilitation ou en construction des bâtiments, en équipement,… Ils estiment qu'agir ainsi, éviterait le disfonctionnement entre le programme et les besoins réels des partenaires pour la restauration de la justice ;
- Le problème de l'appropriation des activités de Rejusco a été relevé comme souci prioritaire du programme. En cela, les partenaires ont souhaité que Rejusco travaille davantage sur ce point ;
- Que le choix des participants aux activités de Rejusco intervienne de commun accord avec les autorités judiciaires comme c'est le cas pour les militaires et les OPJ de la PNC. Il en est de même pour les thèmes des formations, qui doivent être discutés avant l'exécution des activités. Les autorités judiciaires estiment qu'elles sont les mieux placées pour apprécier les lacunes de leurs collaborateurs et, par conséquent, les mieux placées aussi pour déterminer les matières à propos desquelles des formations doivent être organisées ;
- Que Rejusco étudie à fond la question de transport des détenus et/ou prisonniers le jour que son programme prendra fin. Ainsi, pour être concrètes, les autorités judiciaires recommandent à Rejusco de les doter des véhicules pouvant leur faciliter la tâche dans ce sens ;

- Que Rejusco apprécie un peu mieux la qualité des machines allouées aux partenaires.

2. CMICL DU 19 DECEMBRE 2008

- Que REJUSCO satisfasse toutes les demandes des partenaires dans le cadre des constructions, moyens de roulement, primes, lobbying pour la mécanisation des NU, etç ;
- Que Rejusco travaille davantage sur l'aspect de l'appropriation de son programme par les partenaires et les autorités judiciaires (par exemple visites communes des sites,…) ;
- Que les partenaires qui ne répondent pas aux requêtes conventionnelles du programme (la non remise des IOV, des rapports pour lesquels ils ont reçu un appui (audiences foraines et enquêtes : cas de la CM, CA, auditorat Butembo, ONG) ne retiennent plus l'attention de Rejusco.

En Ituri :

Il s'est tenu en Ituri une seule CMICL le samedi 31 mai 2008. Des 34 institutions et organisations œuvrant en Ituri invitées, étaient présents à cette réunion : le Commissaire du District, le président du tribunal de grande instance de Bunia, le procureur de la république ; le président du tribunal militaire de l'Ituri ; l'auditeur militaire ; les présidents des tribunaux de paix de Aru et Mahagi ; le Bâtonnier du barreau de Kisangani ; les directeurs des prisons de Mahagi , Aru, et Bunia; le service du plan ; la MONUC : CIVPOL, Rule of Law et CPS ; l'UNICEF ; les ONG : FER (Mahagi); Justice plus, COMICO et CIP de Bunia ; SOLIDHE de Aru.

Voici les recommandations formulées au cours de cette CMICL :

1. **Audiences foraines, droits de la défense et assistance aux victimes:**

- il faudra intervenir de manière urgente quant aux audiences de flagrances ou quant aux enquêtes qui demandent célérité.

A cet effet, la signature du Commissaire de District est importante pour attester l'urgence, car le District dispose d'un comité de sécurité (dont les magistrats sont membres) qui est mieux informé que tout autre sur des situations susceptibles de créer des soulèvements de population.

- Que le budget alloué aux audiences foraines soit revu à la hausse pour l'année 2009.

- Que les magistrats en foraine prennent connaissance des dossiers locaux qui ne leur sont pas parvenus bien avant la descente sur les lieux.

2. **Effectifs des magistrats**
Que le plaidoyer soit renforcé pour l'augmentation d'effectifs des magistrats, cause de lenteur dans le traitement des dossiers, ce qui paralyse le fonctionnement des juridictions, surtout lorsque le Tribunal se trouve en foraine

3. **l'implication des partenaires dans les activités**
Le représentant du Ministère du plan a souhaité être associé lors du choix des entrepreneurs pour la construction des bâtiments et en assurer le suivi, ce qui aura pour conséquence de diminuer les problèmes qui surviennent après la remise du bâtiment (constructions défaillantes qui ne respectent pas les normes,…).

4. **Quant à la convocation de la CMICL**,
Que les invités soient avisés une à deux semaines à l'avance afin qu'ils prennent des dispositions utiles pour arriver à temps à la réunion (certains d'entre eux viennent de Kisangani).

10. MARCHES PUBLICS (MONTANTS EN €)

CTB nr	Réf DAO	Intitulé	Estimation	Budget	Montant final	Avances & factures	Balance
RDC569	REJ/MP-07/17/RDC	Travaux d'aménagement prison Kabare (Sud-Kivu) (*)	26 991	COFIN	33916,56	32176,09	1740,47
RDC583	REJ/MP-08/18/RDC	Travaux d'extension du bâtiment de la Police Judiciaire de Bukavu (**)	17 030	DP	25513,18	22794,77	2718,41

RDC585	REJ/MP-08/19/RDC	Travaux de réhabilitation du Palais de Justice de Bukavu (**)	27 333	COFIN	31405,53	25137,06	6268,47
RDC582	REJ/MP-08/20/RDC	Travaux de construction du TRIPAIX de Kalehe (**)	82 827	COFIN	85813,03	84088,40	1724,63
RDC580	REJ/MP-08/21/RDC	Travaux de construction du TRIPAIX de Mwenga (*)	94 986	COFIN	95306,85	95306,85	0,00
RDC584	REJ/MP-08/22/RDC	Travaux de construction du TRIPAIX d'Uvira (**)	76 616	DP	86371,70	69915,14	16456,56
RDC579	REJ/MP-08/23/RDC	Travaux d'extension du Palais de Justice de Bukavu (**)	91 945	DP	97083,71	90539,26	6544,45
RDC581	REJ/MP-08/24/RDC	Travaux de réhabilitation et d'extension de la Prison d'Uvira(*)	99 980	DP	122479,34	122479,34	0,00
RDC629	REJ/MP-08/37/RDC	Palais de Justice Militaire de Bukavu (réhab ancien bâtiment) (**)	31 661	COFIN	31661,42	14002,17	17659,25
RDC628	REJ/MP-08/36/RDC	Construction Palais de Justice Militaire de Bukavu (**)	264 338	COFIN	264338,16	142685,33	121652,83
RDC641	REJ/MP-08/43/RDC	Réhab sièges secondaires Kamituga/Kamituga (***)	140 000	DP	137 348,96		137 348,96
RDC630	REJ/MP-08/38/RDC	Réhab et extension TMG Uvira (**)	68 885	COFIN	103327,66	16985,12	86342,54
RDC437	REJ/MP-07/12/RDC	Réhabilitation prison Nyongera (**)	136 275	DP	136231,24	69793,98	66437,26
RDC591	REJ/MP-08/25/RDC	Construction EGEE ET PAVILLON FEMMES GOMA (**)	155 610	DP	155610,00	0,00	155610,00
RDC588	REJ/MP-	Travaux de finition	73 334	COFIN	92275,60	92275,60	0,00

	08/27/RDC	PRISON DE BENI KANGBAYI(*)					
RDC595	REJ/MP-08/26/RDC	construction TGI secondaire et réhab. TRIPAIX BENI (**)	108 870	DP	108870,36	65777,44	43092,92
RDC637	REJ/MP-09/48/RDC	Construction brigade judiciaire et parquet TGI Beni (***)	185 000	DP	184 026,15		184 026,15
RDC654	REJ/MP-09/48/RDC	Construction Palais de justice militaire de Goma (***)	340 000	COFIN	335386,75		335386,75
RDC638	REJ/MP-09/40/RDC	Construction TMG et Auditorat à Beni (***)	125 000	COFIN	120 079,30		335386,75
RDC640	REJ/MP-08/42/RDC	Réhab et extension TGI Butembo	180 000	DP	175 185,40		175 185,40
RDC639	REJ/MP-09/41/RDC	Construction prison femmes et EGEE à Beni (***)	200 000	COFIN	200 000,00		200000,00
RDC ...	REJ/MP-09/46/RDC	Réhab prison centrale Goma (**)	30 000	COFIN	26 905,32		26 905,32
RDC621	REJ/MP-08/30/RDC	CONSTRUCTION TRIPAIX-MAMBASA (**)	92 446	COFIN	100 449,52	54265,25	46184,27
RDC623	REJ/MP-08/31/RDC	CONSTRUCTION TRIPAIX-ARU (**)	95 501	COFIN	102 860,89	67942,99	34917,90
RDC619	REJ/MP-08/32/RDC	CONSTRUCTION EGEE/MAHAGI (**)	103 158	COFIN	112 852,83	104724,41	8128,42
RDC620	REJ/MP-08/33/RDC	EXTENSION T.G.I et P.G.I –BUNIA (**)	89 775	DP	89 774,76	55115,65	34659,11
RDC622	REJ/MP-08/29/RDC	CONSTRUCTION BUREAUX P.I.C –BUNIA (**)	44584,78	COFIN	52 152,96	48346,30	3806,66
RDC ...	REJ/MP-	Acquisition moyens de	20 000	DP	31 851,64		31 851,64

	09/45/RDC	communication (100 radios handset) (***)					
RDC661	REJ/MP-09/49/RDC	Acquisition 3 carrosseries pour camions transport prisonniers (***)	60 000	COFIN	50 144,00		50 144,00
RDC438	REJ/MP-07/11/RDC	Etude et surveillance des travaux de construction d'un palais de justice militaire de Bukavu (**)	29 672	COFIN	29 672,00	14246,38	15425,63
RDC425	REJ/MP-07/09/RDC	Développement plan opérationnel pour introduction contrat de performance + système monitoring et de suivi pour la justice civile et militaire (**)	62 118	DP	70 413,85	66327,88	4085,97
RDC624	REJ/MP-08/35/RDC	Exploitation ferme pénitentiaire Nord-Kivu(*)	30 113	COFIN	30113,24	30113,24	0,00

(*) Marchés terminés
(**) Marchés en cours d'exécution
(***) Marchés en attente de non objection

	Marché "éliminé"					
41	Construction Tripaix Masisi		100 000	RDC0605811	Nord-Kivu	Prise en charge PNUD-marché éliminé
53	Exploitation ferme pénitentiare Kabare		20 000	RDC0605811	Sud-Kivu	Zone militariée/ccupée

11. ORGANIGRAMME & STAFF & MOUVEMENTS DU PERSONNEL

La remise-reprise entre l'ancien et le nouveau Coordonnateur Général de REJUSCO est intervenue le 23 janvier 2008. Parallèlement à cette passation de pouvoirs, le programme s'est trouvé amputé de son Responsable administratif et financier (RAF), qui avait également démissionné et terminé son contrat à la mi-janvier 2008. Un nouveau RAF a été recruté en date du 6 mai 2008.

Me Wilson Lutwamuzire fut licencié pour faute grave au mois de décembre 2007 de son poste de coordonnateur de la cellule de Bukavu. Cette fonction est aujourd'hui occupée par Mr Georges Lwanga.

La cellule de Goma a connu deux changements en 2008 : Mr Gaston Tshiminyi a démissionné en date du 7 mars 2008, et le coordonnateur de cellule Mr Ildephonse Birhaheka, malheureusement recruté par l'UNICEF, a démissionné en novembre 2008. Mr Richard MAKITU a finalement été engagé comme coordonnateur de cette cellule de Goma.

Soupçonné de malversations diverses, il a été demandé au coordonnateur de la cellule de Bunia, Me J.P. BWINO, de démissionner en novembre 2008. Il était temps que cette démission intervienne, car la mauvaise gestion de la cellule de Bunia entachait toute l'image du programme en Ituri. A l'issue du recrutement, Mr Désiré SIMBI a été engagé comme coordonnateur de cette cellule.

Mr Désiré SIMBI est l'ancien responsable thématique de la chaîne pénale, et disposait d'une parfaite connaissance du programme REJUSCO ; il était donc opportun de favoriser cette candidature « en interne » et de permettre à l'intéressé de monter à une fonction avec plus de responsabilités. Un autre responsable thématique de la chaîne pénale a donc été recruté en la personne de Mr Alain LUSHULE.

Le profil de fonction de la responsable thématique des formations, Mme Gigi KONDANI, a été modifié. Il est apparu que l'organisation des formations pouvait être plus facilement partagée entre les coordonnateurs de cellule et les responsables thématiques « chaîne pénale » et « justice militaire », tandis qu'il devenait indispensable de travailler davantage sur la visibilité du programme et sur la constitution du site internet de REJUSCO. Compte tenu de la place de plus en plus importante qu'occupe le 3ème volet d'activités du Programme REJUSCO, il a paru opportun de réajuster les fonctions de l'actuelle responsable des formations. Cette démarche fut aussi dictée par un souci de cohérence dans les activités du programme, et par la nécessité de bien identifier les responsabilités des trois responsables thématiques, notamment dans leur interaction avec les coordonnateurs de

cellules. En outre, une série d'éléments repris dans ces nouveaux termes de référence faisaient déjà partie des tâches que, de facto, l'intéressée avait prises en charge depuis plusieurs mois.

L'intéressée est désormais profilée comme « *Expert thématique responsable de la sensibilisation, communication & visibilité* », ce qui comprend également l'appui documentaire aux juridictions et le suivi du site internet.

Me Delphin Bulambo a été engagé comme coordonnateur général adjoint du programme REJUSCO, aux termes d'une décision des membres du Comité de Pilotage réunis en réunion technique le 10 juin 2008 à Kinshasa.

Considérant l'importante charge de travail qui pèse sur les épaules des coordonnateurs de cellule, il a été décidé de procéder à l'engagement de trois assistants juristes, qui venus appuyer le travail des cellules sur les plans judiciaires et juridiques, et trois logisticiens supplémentaires, pour pallier au problème de la surveillance du parc automobile/motos et du charroi. Un recrutement officiel pour ces trois postes de logisticiens et d'assistants juristes fut lancé au mois de mars 2008.

Ont respectivement été engagés comme assistantes juristes :

- Madame Dignité Kangoboka Bwiza, assistante juriste de la cellule de Bunia ;
- Madame Wivine Kingombe, assistante juriste de la cellule de Goma ;
- Madame Aline Biruru Bintu, assistante juriste de la cellule de Bukavu.

Ont respectivement été engagés comme logisticiens adjoints :

- Mr David Tambwe, assistant logistique de la cellule de Bunia ;
- Mr Balthazar Baruti, assistant logistique de la cellule de Goma ;
- Mr Philémon Lwanga, assistant logistique de la cellule de Bukavu.

Signalons aussi le recrutement de M.M. Andy Muhima comme adjoint à la comptabilité et Patrick Kabangu comme réceptionniste-caissier.

Pour terminer signalons qu'un processus de recrutement a aussi été lancé pour engager trois chauffeurs de camions qui seront chargés de conduire respectivement à Goma, Bunia et Bukavu les trois camions Mercedes Actros qui ont été livrés à REJUSCO au dernier trimestre 2008.

LISTE DU PERSONNEL REJUSCO

N°	Base	N° Matricule	NOM	Fonction	Date d'engagement
1	UGP	-	Marc DUBOIS	Coordonnateur Général	16/01/2008
2	UGP	-	Claude PIQUARD	Responsable Administratif et Financier	06/05/2008
3	UGP	042	Delphin BULAMBO	Coordonnateur National Adjoint	9/06/2008
4	UGP	009	Désiré BALUME	Chargé de suivi de la Justice Militaire	1/05/2007
5	UGP	010	Gigi KONDANI	Chargée de la sensibilisation, visibilité et communication	1/05/2007
6	UGP	054	Alain LUSHULE	Chargé de suivi de la Chaîne Pénale	12/01/2009
7	UGP	001	Julien TALAKAKA	Resp. Fin. Adj. et Chargé Marchés Publics	14/02/2007
8	UGP	026	Jolin KERO	Coordonnateur des Comptables des Cellules	13/07/2007

9	UGP	CONSULTANCE VS	Sofia CANDEIAS	Coordinatrice Cellule Genre et lutte contre les violences	19/02/2009
10	UGP	CONSULTANCE VS	Marie-Louise OKAKO	Coordinatrice Adjointe Cellule Genre et lutte contre les violences	19/02/2009
11	UGP	051	Andy MUHIMA	Comptable	1/07/2008
12	UGP	011	Vainqueur PEROU	Responsable des RH et de l'Administration	23/04/2007
13	UGP	050	Patrick KABANGU	Secrétaire-Caissier-Réceptionniste	7/07/2008
14	UGP	002	Godefroid CHASINGA	Logisticien	1/01/2007
15	UGP	025	Charles MBUSA	Chauffeur	1/06/2007
16	UGP	027	Philémon MIANITSE	Chauffeur	1/08/2007
17	UGP	037	Freddy KASEREKA	Chauffeur	2/04/2008
18	UGP	044	Joseph MAHESHE	Nettoyeur-Huissier	6/06/2008
19	GOMA	055	Richard MAKITU	Coordonnateur Cellule	13/01/2009
20	GOMA	021	Augustin UTSHUDI	Coordonnateur Adjoint Cellule	1/05/2007
21	GOMA	056	Wivine KINGOMBE	Assistante Juriste	12/01/2009
22	GOMA	033	Adele KAPINGA	Secrétaire-Caissier-Réceptionniste	27/11/2007
23	GOMA	048	Balthazar BARUTI	Assistant Logisticien	21/07/2008

24	GOMA	023	Matthieu KAMBERE	Chauffeur	1/06/2007
25	GOMA	029	Amza KANANE	Chauffeur	27/10/2007
26	GOMA	036	Patchou MAYELE	Chauffeur	2/04/2008
27	GOMA	034	Pascaline NDUWUMWE	Nettoyeur-Huissier	3/12/2007
28	BUKAVU	052	Georges LWANGA	Coordonnateur Cellule	9/07/2008
29	BUKAVU	022	Basile KAPENDA	Coordonnateur Adjoint Cellule	1/05/2007
30	BUKAVU	046	Aline BIRURU BINTU	Assistante Juriste	2/06/2008
31	BUKAVU	019	Domitille RUTAKANGWA	Secrétaire-Caissier-Réceptionniste	1/05/2007
32	BUKAVU	049	Philémon LWANGA	Assistant Logisticien	7/07/2008
33	BUKAVU	024	KASUZA KOKO	Chauffeur	1/06/2007
34	BUKAVU	032	Marquis MUSHAGALUSA	Chauffeur	15/11/2007
35	BUKAVU	039	Musa KALENGA	Chauffeur	2/04/2008
36	BUKAVU	038	Désiré CIKALA	Chauffeur	2/04/2008
37	BUKAVU	018	Godefroid MIHIGO	Nettoyeur-Huissier	1/05/2007
38	BUNIA	006	Désiré SIMBI	Coordonnateur Cellule	1/05/2007
39	BUNIA	028	Robert AMISI	Coordonnateur Adjoint Cellule	6/08/2007

40	BUNIA	040	Dignité BWIZA	Assistante Juriste	2/06/2008
41	BUNIA	053	Francine MUGOMBE	Secrétaire-Caissier-Réceptionniste	14/07/2008
42	BUNIA	035	David YUMA TAMBWE	Assistant Logisticien	17/12/2007
43	BUNIA	015	Nono KATUKU	Chauffeur	1/05/2007
44	BUNIA	030	Alain BEMBALA	Chauffeur	3/11/2007
45	BUNIA	045	James TUNGALANI	Chauffeur	9/06/2008
46	BUNIA	047	Martin BAGALWA CIMANUKA	Chauffeur	2/06/2008
47	BUNIA	014	Jeanne LASSI KATO	Nettoyeur-Huissier	1/05/2007
48	BUNIA	012	Richard MALO	Gardien	1/05/2007
49	BUNIA	016	Yannack DELVASILIS	Gardien	1/05/2007
50	BUNIA	017	Patrick NGAMANI	Gardien	1/05/2007
51	BUNIA	013	Elie NGANDIMA	Gardien	1/05/2007

Marc Dubois
Coordonnateur Général.